

FICHES DE POSTE PARTICULIERS ET MISSIONS SPECIFIQUES

MOUVEMENT 2024

I. POSTES PARTICULIERS SOUMIS A ENTRETIEN :

- POSTES A EXIGENCES PARTICULIERES FICHES 1 A 22
- POSTES A PROFIL FICHE 23 A 41
- MISSIONS SPECIFIQUES DEPARTEMENTALES FICHE 42 A 45

1. Comment candidater à un poste particulier ou un poste à profil soumis à entretien ?

a) Postes à exigences particulières :

Les enseignants dont la candidature a été validée dans le cadre de l'appel à candidature saisissent des vœux sur les postes de leur choix mentionnés dans la fiche de poste correspondante.

Les enseignants intégrant le département par le biais des permutations informatisées saisissent leurs vœux dans MVT1D et transmettent dans le même temps leur formulaire de candidature à la DIV1D en vue de l'organisation des entretiens en cas de vacance de poste (annexe 8)

b) Postes à profil :

Au moment de la saisie de leurs vœux dans MVT1D, les candidats transmettront à la DIV1D un dossier de candidature comportant : le formulaire de candidature « poste à profil » (annexe 9), une lettre de motivation, un curriculum vitae, une copie des diplômes requis ou déclaration d'intention pour les candidats aux certifications en cours durant l'année scolaire 2024-2025 ou en projet pour les années à venir, en vue de la programmation des entretiens pour les supports vacants ou susceptibles de se libérer en cours de mouvement.



Seront uniquement prises en compte les candidatures des enseignants qui auront :

- Participé au mouvement dans MVT1D
- Reçu un avis favorable dans le cadre de l'appel à candidature ou transmis leur dossier de candidature dans les délais impartis précisés ci-après.

2. Comment candidater à une mission spécifique départementale ?

- 1) Renseigner le formulaire de candidature à un poste à profil ou mission spécifique soumis à entretien (annexe 9)
- 2) En fonction de la fiche de mission, constituer un dossier de candidature dans les mêmes conditions que pour les postes à profil (lettre de motivation, curriculum vitae, copie des diplômes requis).

II. CALENDRIER DES OPERATIONS :

Participation au mouvement sur MVT1D	29 mars 2024 – 12 h au 15 avril 2024 – 12 h
Retour des formulaires et/ou des dossiers de candidature à la Direction académique	15 avril 2024
Commissions/entretiens (*)	6 mai 2024 au 17 mai 2024

(*) Les convocations pour les postes à entretien seront transmises aux candidats par leur messagerie professionnelle académique.

MOUVEMENT DÉPARTEMENTAL RENTRÉE 2024

Liste récapitulative des postes à exigences particulières soumis à entretien

- Fiche 1 :** Poste d'enseignant de classe maternelle « classe passerelle »
- Fiche 2 :** Poste d'enseignement des langues vivantes étrangères: Itinérant allemand
- Fiche 3 :** Poste d'enseignement en école bilingue français-anglais
- Fiche 4 :** Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire
- Fiche 5 :** Poste d'adjoint/Dispositif ITEP
- Fiche 6 :** Coordonnateur pédagogique d'ITEP
- Fiche 7 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes)
- Fiche 8 :** Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus)
- Fiche 9 :** Enseignant référent auprès des élèves en situation de handicap
- Fiche 10 :** Poste enseignant spécialisé – Maison d'arrêt de Saint-Brieuc
- Fiche 11 :** Poste spécialisé – Coordonnateur de la commission départementale d'orientation (0,5 ETP)
- Fiche 12 :** Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 13 :** Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH
- Fiche 14 :** Enseignant spécialisé en Hôpital de jour –
- Fiche 15 :** Classe relais – Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc
- Fiche 16 :** Classe/atelier-relais ou « classe SAS » et chargé(e) de mission auprès de la PJJ
- Fiche 17 :** Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA (Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)
- Fiche 18 :** Poste de soutien - scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et élèves allophones nouvellement arrivés en premier degré (EANA)
- Fiche 19 :** Poste de coordonnateur CASNAV en premier degré
- Fiche 20 :** Poste PE – Coordonnateur en UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) en premier degré
- Fiche 21 :** Poste de titulaire départemental
- Fiche 22 :** Enseignant coordonnateur d'ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire)

POSTES A PROFILS SOUMIS A ENTRETIEN

- Fiche 23 :** Postes de conseillers pédagogiques auprès des **IEN**
- Fiche 24 :** Postes de conseillers pédagogiques ASH auprès de l'IEN ASH
- Fiche 25 ::** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole Marcellin Berthelot - Saint-Brieuc
- Fiche 26 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole du Bois Gilbert - Yffiniac
- Fiche 27 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole Mené Est (4 sites)
- Fiche 28 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : RPI Plélo Trégomeur - site de Plélo
- Fiche 29 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole des Fontenelles - Langueux
- Fiche 30 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecoles Chatelaudren - Plouagat - Site de Plouagat
- Fiche 31 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole Harel de la Noë - Plérin
- Fiche 32 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecoles imone Veil - Plémet
- Fiche 33 :** : Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole Cesson Croix-Rouge – Saint-Brieuc
- Fiche 34 :** Poste de direction d'école totalement déchargé : Ecole La Brèches aux Cornes- Saint-Brieuc

- Fiche 35 :** Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'A-DASEN
- Fiche 36 :** Postes de conseiller pédagogique départemental mathématiques auprès de l'A-DASEN
- Fiche 37 :** Poste de conseiller pédagogique départemental Français - Maternelle auprès de l'ADASEN
- Fiche 38 :** Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire - Secteurs Le Mené et Plémet
- Fiche 39 :** Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire Saint-Brieuc/ Plédran
- Fiche 40 :** Poste enseignant ressource : Troubles du spectre de l'autisme / Troubles du neuro-développement
- Fiche 41 :** Poste de professeur des écoles affecté sur un dispositif d'autorégulation

MISSIONS SPECIFIQUES DEPARTEMENTALES SOUMISES A ENTRETIEN

- Fiche 42 :** Mission de Maitre formateur référent Mathématiques ou référent Français
- Fiche 43 :** Mission d'animateur « USEP »
- Fiche 44 :** Mission de directeur référent départemental
- Fiche 45 :** Mission de coordonnateur local PIAL

**Poste d'enseignant de classe maternelle H/F
« Classe passerelle »**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220250C	PLERIN	E.P.PU Harel de la Noë	ECEL	G0106	0,50	SV	16729
0221625X	DINAN	E.P.PU La Ruche	ECEL	G0106	1	V	174642

MISSIONS

- Concevoir et mettre en œuvre un projet pédagogique conforme aux impératifs des programmes et compatible avec les spécificités des enfants de la structure. L'élaboration de ce projet évolutif pour chaque enfant implique une coopération avec l'éducatrice de jeunes enfants et l'assistante d'accueil.
- Assurer la responsabilité de l'accueil et de la prise en charge sur le temps scolaire des enfants de la structure, sur le temps scolaire, le matin, pour des activités ciblées selon des durées bien définies.
- Procéder à l'évaluation et au suivi de l'adaptation scolaire des enfants de « La Courte échelle » en coopération avec l'assistante d'accueil, l'éducatrice de jeunes enfants et les parents.
- Assurer la liaison avec l'inspectrice de circonscription et la direction académique.

COMPÉTENCES

- Avoir une bonne connaissance du développement du jeune enfant et des programmes de l'école maternelle.
- Avoir des qualités de communication et d'écoute
- Etre en capacité de travailler en partenariat avec des instances pluridisciplinaires.

CADRE D'EXERCICE et LOCALISATION

- Le demi-poste est intégré au poste de titulaire de secteur (TS) G0106 implanté à l'école primaire Harel de la Noë de PLÉRIN.
- Un poste est créé sur l'école de la Ruche à Dinan

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Myriam MENAGER, Inspectrice de l'Éducation Nationale, circonscription de Paimpol, en charge de la mission « école maternelle » (tél : 02 56 42 00 16).

Poste d'enseignant des langues vivantes étrangères H/F Itinérant Allemand
--

RNE	ECOLE ou CIRCONSCRIPTION	NATURE DE SUPPORT/ SPECIALITE		NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
022152M	E.E.PU PORDIC	ITIN	G0421	1	SV	17616

Poste itinérant d'enseignement des langues vivantes étrangères (temps plein quotité = 100) rattaché à l'école élémentaire publique de PORDIC.

Peuvent se porter candidats, les enseignants titulaires d'une habilitation en langue allemande ou étant susceptibles de l'obtenir avant la fin de la présente année scolaire.

Les candidats titulaires des titres requis seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Gaèle HERBERT-BARSE, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Loudéac (Tél : 02 96 28 02 82 ou ce.ien22loudeac@ac-rennes.fr).

Postes d'enseignants dans une école à « parcours renforcé anglais » H/F

RNE	ECOLE ou CIRCONSCRIPTION	NATURE DE SUPPORT/ SPECIALITE		NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0220212L	E.E.PU LE TONTURIER PLEDAN	DE ECEL	12 Cl. G0104	1 9	SV SV	16694 16695
0220428W	E.E.PU SAINT QUAY PERROS	DE ECEL	4Cl. G0104	1 3	SV SV	16812 168121
0220519V	E.E.EPU LES MERLES SAINT-BRIEUC	DE ECEL	5Cl. G0104	1 4	SV SV	16873 16874
0220942E	E.E.PU PEN AR RU LANNION	DE ECEL	5Cl. G0104	1 3	SV 2SV/1V	17182 168099
0221013G	E.E.EPU MELLIONNEC	DE ECEL	2Cl. G0104	1 1	SV SV	17227 17228
0221424D	E.E.EPU TREVOU-TREGUIGNEC	DE ECEL	2Cl. G0104	1 1	SV SV	17380 17381
0221452J	E.E.PU DINAN LES FONTAINES	DE ECEL	9Cl. G0104	1 7	SV 5SV/2V	17451 17452
0221483T	E.E.EPU CORLAY	DE ECEL	4Cl. G0104	1 3	SV SV	17500 17501
0221503P	E.E.PU TRELEVERN	DE ECEL	3Cl. G0104	1 2	SV SV	17567 17568
0221901X	E.E.PU LA GARAYE DINAN	DE ECEL	6Cl. G0104	1 5	SV SV	17900 17901
0221096X	E.E.PU TREGASTEL	DE ECEL	6 CL G0104	1	SV SV	17326 175815
0220458D	E.E.PU TREBEURDEN	DE ECEL	6 CL G0104	1	SV SV	16834 175814
0221558Z	E.E.PU PLEUBIAN	DE ECEL	3 CL G0104		SV SV	17673 175811
RPI 022010	RPI LOHUEC/CALANHUEL	DE DE	1 CL 1 CL	1 1	SV SV	17206 17444

Les écoles à « parcours renforcé anglais » sont des écoles où est dispensé, a minima, un enseignement en anglais de 3 heures par semaine par niveau (1 h 30 d'enseignement de la langue anglaise + 1 h 30 d'enseignement d'une discipline en langue anglaise).

Peuvent se porter candidats, sur les postes de direction et d'adjoints implantés dans les écoles figurant dans ci-dessus, tous les enseignants intéressés par cette démarche d'enseignement renforcé de la langue anglaise dans leur classe.

MOTIVATIONS

- La volonté d'intégrer une équipe d'enseignants engagés dans cette démarche,
- L'engagement à conduire quelques enseignements disciplinaires dans la langue-cible,
- La participation aux actions de formation ayant pour objectif de mettre en œuvre un enseignement renforcé de la langue anglaise,
- Le désir de mener des projets d'ouverture à l'international (projet ERASMUS +, e-twinning).

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Gaële HERBERT-BARSE, Inspectrice de l'Education Nationale de circonscription de Loudéac (Tél : 02 96 28 02 82 ou ce.ien22.loudeac@ac-rennes.fr).

**Poste d'enseignant spécialisé pour l'aide
à la scolarisation en milieu ordinaire H/F**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221507U	ST BRIEUC	MARCELLIN BERTHELOT	ST BRIEUC Est	ULEC / ULIS TFV G0175	1	SV	17586

1 poste option Troubles fonctions visuelles : 0,50 ULEC + 0,50 SESSAD (Services d'Education Spéciale et de Soins à Domicile)

MISSIONS

- Aider et accompagner la scolarisation en milieu ordinaire des élèves pris en charge par un SESSAD - sa mission première est l'enseignement
- Se rendre régulièrement dans les établissements scolaires afin de reprendre avec les élèves, pris en charge par un SESSAD, les apprentissages qui se sont avérés difficiles
- Collaborer avec l'enseignant responsable de l'élève pour optimiser la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation
- Apporter à l'enseignant qui accueille l'élève pris en charge par un SESSAD son éclairage d'expert sur l'organisation et l'amélioration possible des activités
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires

L'enseignant spécialisé pour l'aide à la scolarisation en milieu ordinaire doit être consulté en cas de difficulté et donner son avis sur les conditions de scolarisation.

COMPÉTENCES

- Connaissance des besoins particuliers des enfants présentant des troubles visuels
- Bonne capacité d'écoute, d'échange permettant un travail en partenariat, sens de l'initiative et flexibilité
- Rigueur et capacité d'organisation

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

CADRE GÉNÉRAL et LOCALISATION

- Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH à qui il rend compte régulièrement de son emploi du temps.
- Ce poste est rattaché à l'école Marcellin Berthelot – SAINT-BRIEUC

Les personnes intéressées devront se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

DISPOSITIF ITEP Adjoints H/F

Réf: - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;
- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT ADRESSE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221110M	SAINT- BRIEUC	Bd Pasteur	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	2	1V 1SV	17341
0220829G	GUINGAMP	7 rue Saint- Yves	ST BRIEUC ASH	UEE / ULIS TFC G0176	1	1SV	17101

MISSIONS

- Assurer un enseignement adapté auprès d'élèves présentant d'importantes difficultés psychologiques dont l'expression perturbe les apprentissages
- Apporter à chaque élève pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes afin de **permettre à chacun de se construire un projet personnel**
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève: s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Participer avec le coordonnateur pédagogique, en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle du dispositif ITEP, à l'élaboration d'un projet de scolarisation répondant aux besoins pédagogiques et éducatifs de chaque élève: **la visée à terme, est de revenir à une scolarisation en milieu ordinaire**
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du dispositif ITEP et les enseignants des écoles accueillant des élèves du dispositif sur des temps d'inclusion.

COMPÉTENCES

- Bonne connaissance des spécificités et des besoins particuliers des élèves présentant des troubles des conduites et des comportements
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec une équipe pluri-professionnelle

Les enseignants devront être titulaires du CAPPEI ou toute autre certification équivalente.

CADRE GÉNÉRAL et LOCALISATIONS

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, les enseignants exerceront sur une unité d'enseignement, au sein du dispositif ITEP géré par les PEEP 22, auprès d'enfants ou adolescents présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC) dans le cadre suivant :

- **Sur le site de Saint-Brieuc situé boulevard Pasteur** : l'enseignant exercera sur une unité d'enseignement auprès d'élèves accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.
- Le deuxième poste du dispositif ITEP de l'EME de Saint-Brieuc est situé à Dinan
- Le poste du dispositif de Guingamp rattaché à l'école F.Leizour est situé dans des locaux 7, rue Saint-Yves.

Avant de postuler sur ces postes, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

DISPOSITIF ITEP :
Coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221110M	SAINT-BRIEUC	Rue Mermoz	ST BRIEUC ASH	CPUE / ULIS TFC G 0176	1	SV	17340

Réf: - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés ;
- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médicosociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09).
Réf. relatives aux conditions de nomination du coordonnateur : arrêté du 2-4-2009, article 5a) ; JO du 8-4-2009.

MISSIONS**Le coordonnateur pédagogique de l'Unité d'Enseignement du dispositif ITEP :**

- Est associé à la concertation qui s'établit entre la MDPH, les familles et l'équipe de l'institut lors de la demande d'admission d'un enfant ;
- Participe avec le directeur et le médecin à la répartition des enfants dans les divers groupes situés sur chacun des sites. Il est aussi informé de toute absence ou sortie d'élèves scolarisés, quel que soit le site ;
- Assure le lien avec les enseignants des écoles d'origine afin de favoriser au mieux la scolarisation ;
- Participe aux réunions organisées par le directeur en vue d'assurer la bonne coordination de l'ensemble des actions éducatives thérapeutiques et pédagogiques dont bénéficie chaque enfant ;
- Consulte régulièrement et informe les enseignants de chaque site, leur transmet tout élément nécessaire à l'organisation du suivi pédagogique des élèves, en lien avec les responsables du dispositif et, anime l'équipe pédagogique. Du fait d'une organisation pédagogique articulée sur plusieurs sites, le coordonnateur devra maîtriser l'outil informatique et les nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

Dans le cadre du Projet Personnalisé de Scolarisation et d'un emploi du temps construit et validé, le coordonnateur pédagogique est garant de la mission de l'unité d'enseignement. Il appartient au coordonnateur et à l'équipe enseignante, d'appliquer ces principes et d'adapter le dispositif de scolarisation sur chacun des sites. A cette fin, la scolarisation des élèves s'effectuera pour partie dans les classes rattachées au dispositif et, autant que de besoin, progressivement dans des établissements scolaires partenaires.

COMPÉTENCES

- Une bonne connaissance des problématiques spécifiques des élèves avec difficultés psychologiques et de l'enseignement adapté
- Une expérience de travail en partenariat avec des services du médico-social
- Une disponibilité importante et de très grandes qualités relationnelles

CADRE GÉNÉRAL ET LOCALISATION

La coordination de l'Unité d'Enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente. Cet enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH.

Sur Saint-Brieuc, il exerce les fonctions d'enseignant et de coordonnateur :

- **Pour mi-temps une activité d'enseignement sur l'unité d'enseignement située 8 rue Mermoz :** l'enseignant exercera auprès d'élèves, présentant des troubles des conduites et des comportements (TCC), accueillis à la journée et en internat sur le dispositif ITEP. Un éducateur et une maîtresse de maison sont présents sur les temps de scolarisation.
- **Pour mi-temps une activité de coordonnateur pédagogique :** l'organisation du dispositif ITEP sur plusieurs sites implique la mobilité du coordonnateur.

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction du dispositif ITEP afin de connaître le projet d'établissement. **Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de ce dispositif.**

Avant de postuler sur ces postes, les personnes intéressées devront se renseigner auprès de la direction du dispositif ITEP (02 96 78 19 09) et prendre contact avec l'IEN ASH, madame Agnès BIZOUARN (02 96 75 90 07).

Le poste de coordonnateur pédagogique est soumis à entretien concerté entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social.

Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 2 classes) H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221105G	TREVOU TREGUIGNEC	SANATORIUM MARIN DE TRESTEL	CPUE / ULIS TFM G0177	1	SV	17339
0221661L	ST CAST LE GUILDOR	INSTITUT MEDICO EDUCATIF	CPUE/ ULIS TFC G0176	1	V	168120
0221101C	LANGUEDIAS	IME LES AMIS DE BEL AIR	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	174649

DESCRIPTION DU POSTE

- Réf :
- Décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés
 - Arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

MISSIONS

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- Mettre en œuvre de façon concertée le volet pédagogique du Projet Personnel de Scolarisation de chaque élève accueilli dans l'établissement à travers un enseignement spécialisé
- Organiser la mise en œuvre de tout dispositif d'enseignement concourant à la réalisation du Projet Personnalisé de Scolarisation, au service du parcours de formation de l'élève
- Participer aux réunions de coordination et de promotion de la scolarisation
- Mettre en œuvre un travail de partenariat avec l'ensemble des personnels de l'établissement
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires

LOCALISATIONS

- Sanatorium Marin de Trestel – TRÉVOU-TRÉGUIGNEC
- Institut médico-éducatif – SAINT-CAST LE GUILDOR
- Institut médico-éducatif Les amis de Bel-Air - LANGUÉDIAS

Il est vivement conseillé de prendre contact avec la direction de chaque l'établissement afin de connaître le projet d'établissement.

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social ou sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :

« ...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie, directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »

Coordonnateur pédagogique de l'unité d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux (unité à 3 classes et plus) H/F						
RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221562D	PLERIN	CENTRE HELIO MARIN Saint-Laurent	CPUE / ULIS TFM G 177	1	v	17687
0221102D	DINAN	I.M.E. Les Vallées	DETS / ULIS TFC G0176*	1	SV	17337
0221510X	ST BRIEUC	I.M.E. Du Valais	CPUE / ULIS TFC G0176	1	V	168117
0221564F	PLEMET	I.M.E. Belna	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	17690
0221663N	ST BRIEUC	I.M.E. Guy Corlay	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	17783
0221665R	MINIHY TREGUIER	I.M.E. Ker An Heol	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	17788
0221752K	PLAINTEL	I.M.E. Les Mauriers	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	17837
0221664P	LOUDEAC	I.M.E. Saint-Bugan	CPUE / ULIS TFC G0176	1	SV	17786

Réf : - décret 2009-378 du 02/04/09 relatif à la scolarisation des enfants, des adolescents et des jeunes adultes handicapés

- arrêté du 02/04/09 précisant les modalités de création et organisation d'unités d'enseignement dans les établissements et services médico-sociaux ou de santé (BO n°17 du 23/04/09)

La coordination de l'unité d'enseignement est confiée à un instituteur ou professeur des écoles titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.

MISSIONS

- Enseigner auprès d'élèves en situation de handicap
- En collaboration avec le directeur de l'établissement, fixer et garantir les modalités de fonctionnement de l'unité d'enseignement
- Coordonner l'activité des professeurs des écoles et déterminer les emplois du temps et les services dans le cadre des dispositions réglementaires
- Promouvoir et organiser les temps de scolarisation à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement
- Etre associé aux décisions d'orientation des jeunes et au suivi des scolarisations en milieu ordinaire
- Tenir le suivi des documents relatifs à la scolarité des élèves (être informé des entrées, sorties et absences, et participer aux réunions d'admission des enfants ou adolescents)
- Participer aux réunions de coordination des actions thérapeutiques, éducatives et pédagogiques dont bénéficient les jeunes au sein de l'établissement.
- Assurer la mission de personne ressource auprès des partenaires

Cette coordination s'exerce dans le cadre du fonctionnement global de l'établissement (projet d'établissement, projet éducatif, thérapeutique et pédagogique).

Des contraintes de service particulières peuvent être liées au fonctionnement de certains établissements.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Le poste est soumis à validation concertée entre l'IEN ASH et le directeur de l'établissement médico-social et sanitaire conformément à l'arrêté du 2 avril 2009 :

«...La coordination pédagogique de l'unité d'enseignement est assurée par le directeur de l'établissement ou, le cas échéant, par un enseignant désigné par l'inspecteur d'académie, directeur académique après concertation avec le directeur de l'établissement ou du service... »

**Enseignant référent
auprès des élèves en situation de handicap H/F**

RNE	COMMUNE	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221127F	BROONS collège J. Monnet	REF G0000	1	V	17356
0221623V	DINAN collège F. Broussais	REF G0000	1	V	17752
0220197V	GUINGAMP collège J. Prévert	REF G0000	1	SV	16673
0221537B	LAMBALLE collège Simone VEIL	REF G0000	1	SV	17649
0221931E	LANNION Collège Yves Coppens	REF G0000	1	SV	17904
0221509W	LOUDEAC Collège des Livaudières	REF G0000	1	SV	17591
0221991V	PAIMPOL Collège Chombart de Lauwe	REF G0000	1	SV	17924
0220038X	PLANCOET collège Chateaubriand	REF G0000	1	SV	16633
0221039K	PLERIN collège J. Lequier	REF G0000	1	SV	17240
0221542G	PONTRIEUX Collège Charles Brochen	REF G0000	1	SV	17651
0221028Y	QUINTIN collège Le Volozen	REF G0000	1	SV	17236
0221038J	ROSTRENEN collège E. Herriot	REF G0000	1	SV	17239
0221513A	ST BRIEUC collège L. de Vinci	REF G0000	1	SV	17599

DESCRIPTIF DU POSTE

L'enseignant référent est un enseignant spécialisé titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente :

- Il exerce les fonctions de référent auprès des élèves handicapés du département afin d'assurer sur l'ensemble du parcours de formation, la permanence des relations avec l'élève, ses parents ou son représentant légal.
- Il travaille en lien étroit avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Cet enseignant contribue, sur son secteur d'intervention, à l'accueil, à l'information et au conseil de l'élève, de ses parents ou de son représentant légal et des équipes pédagogiques. Il est chargé de rassembler et de synthétiser les éléments de l'évaluation des besoins et des compétences du jeune, réalisée en milieu scolaire.
- Cet enseignant est chargé de réunir et de coordonner l'Equipe de Suivi de la Scolarisation pour chacun des élèves handicapés dont il est le référent.
- Il favorise la continuité et la cohérence de la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation.
- Le secteur d'intervention des enseignants référents est fixé par décision du DASEN. Il comprend nécessairement des établissements scolaires du premier et du second degré ainsi que les établissements de santé et médico-sociaux, de manière à favoriser la continuité des parcours de formation.
- Il rend compte de son activité au niveau départemental (à l'IEN ASH/tableau de bord ASH) et de la scolarisation des élèves en situation de handicap à partir des enquêtes nationales annuelles (à la DGESCO).

PROFIL SOUHAITÉ

- Bonne connaissance de la politique de scolarisation des enfants en situation de handicap, en particulier de la mise en œuvre de la loi du 11 février 2005.
- Bonnes aptitudes au travail en équipe et en partenariat
- Bonnes connaissances de l'outil informatique (tableur, traitement de textes)
- Grande aptitude à la communication
- Grande souplesse organisationnelle et réelle disponibilité horaire
- Disponibilité calendaire pour assurer la continuité du service.
- Très bonne connaissance et utilisation de l'outil informatique (bureautique, base de données) et de communication

Module de professionnalisation « Exercer comme enseignant référent » ou secrétaire CDO ou minimum de deux ans d'ancienneté dans une autre option.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Poste enseignant spécialisé H/F Maison d'arrêt de Saint-Brieuc

RNE	ETABLISSEMENT	OPTION	SUPPORT/ SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221885E	Maison d'arrêt St Brieuc	SEGPA Enseigner en milieu pénitentiaire ou CEF	IS E1D G0171	1	SV	17899

- Candidat titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente, ayant de préférence une expérience en formation d'adultes.
- L'enseignant nommé s'engage à suivre l'intégralité des sessions de formation organisées conjointement par les ministères de l'Education Nationale et de la Justice et à s'adapter aux différentes contraintes de service liées à ce poste.
- Au cours de la première année de fonction, il reste titulaire du poste qu'il occupait précédemment.
- L'enseignement à des adultes ou des mineurs en milieu pénitentiaire s'inscrit dans une perspective de poursuite ou de reprise d'un cursus de formation et de préparation à un diplôme pour un public spécifique (préparation aux examens CFG-DNB, lutte contre l'illettrisme)
- Mise en œuvre et accompagnement des enseignements à distance.
- Ces actions d'enseignement s'accompagnent de tâches de coordination et de concertation (notamment avec les responsables de l'Unité Pédagogique Régionale).
- Des capacités à travailler en équipe, à respecter les règles de sécurité et de fonctionnement d'un établissement pénitentiaire sont absolument nécessaires.

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Poste spécialisé H/F
Coordonnateur de la commission départementale d'orientation

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220092F	ST-BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	ACEN	0.5	V	16666

Ce poste est intégré à la liste des postes de titulaires de secteur (TS) et est implanté à la circonscription de Saint-Brieuc ASH.

L'enseignant devra être titulaire du CAFIPEMF.

MISSIONS DU SECRETARIAT CDO

Les enseignants secrétaires de CDOEA sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en grande difficulté scolaire. Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

- En lien avec les IEN CCPD et les chefs d'établissements du second degré : réception et vérification des dossiers de demande d'orientation vers les EGPA.
- Organisation des Commissions techniques d'orientation : calendrier, convocations, invitations des familles, préparation des dossiers.
- En commission : présentation des dossiers, mise à jour des relevés de décisions.
- Préparation et organisation des CDO plénières (élaboration des listes avec avis, convocations, calendrier...).
- Mise à jour régulière du tableau des effectifs scolarisés en EGPA notamment en lien avec la MDPH (prise en compte des élèves handicapés scolarisés en EGPA).
- Suivi des projets pédagogiques des SEGPA – Rôle de conseil

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique
- Maîtrise des outils de bureautique : tableur, traitement de textes, courriels
- Compétences pédagogiques et didactiques
- Qualités relationnelles - Discrétion et réserve professionnelle – capacité à entrer en communication avec l'ensemble des partenaires
- Disponibilité et flexibilité des horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public.

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Poste spécialisé H/F
Adjoint au coordonnateur du pôle enfance de la MDPH

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221945V	ST-BRIEUC	IEN ST-BRIEUC ASH	TS Ratt. MDPH	1	SV	17911

MISSIONS

Le coordonnateur adjoint participe aux missions d'information, d'instruction et d'orientation des demandes assurées par la MDPH, concernant le public enfant.

Sous l'autorité du coordonnateur du pôle Enfance de la MDPH, il assure le lien avec les partenaires du secteur de la scolarisation. Il est en contact plus particulièrement avec les enseignants référents et les représentants des établissements et services médico-sociaux.

C'est un professionnel mis à disposition de la MDPH par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH et fonctionnelle de la directrice de la MDPH).

Au titre de l'organisation et la coordination administrative, il assure :

- L'examen, le contrôle de la recevabilité des demandes et l'instruction concernant les demandes d'aides humaines, notamment en priorisant l'examen des renouvellements de droit
- L'accompagnement, la préparation et l'animation des différentes équipes d'évaluation
- Le lien avec les enseignants référents sur les situations individuelles complexes dans le cadre de la « Réponse accompagnée pour tous »
- La formalisation des décisions de la CDAPH

Au titre de l'animation et de la coordination du partenariat, il assure :

- L'animation des partenariats et des relations avec les professionnels médico-sociaux, paramédicaux, et libéraux pour sensibiliser à la nécessité de recourir de manière adaptée aux dispositifs du handicap
- Le conseil technique auprès des professionnels, des partenaires.

COMPÉTENCES ET QUALITÉS ATTENDUES

- Etre titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente
- Aptitude indispensable pour le travail en équipe et à la communication
- Qualités relationnelles et organisationnelles
- Maîtrise de l'outil informatique
- Connaissances dans le domaine du handicap et de la compensation
- Disponibilité et flexibilité des horaires.
- Adaptabilité calendaire pour assurer la continuité du service public

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Coordonnateur du pôle enfance de la MDPH H/F

RNE	COMMUNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221945V	ST BRIEUC	IEN ST BRIEUC ASH	TS Ratt. MDPH	1	SV	17911

Direction : MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Service : Pôle Enfance

Intitulé du poste : Coordonnateur Pôle Enfance – Catégorie A

Résidence administrative : Plérin

Taux d'emploi : temps plein

Astreintes particulières : pas d'astreinte mais flexibilité des horaires en fonction des besoins

Prévention des risques (observations particulières) : Néant

DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous la responsabilité fonctionnelle de la directrice de la MDPH et de la Responsable de coordination des pôles, au sein d'une équipe d'au moins 10 agents, le Coordonnateur du pôle enfance est garant du bon fonctionnement du dispositif et du processus d'instruction pour toutes les personnes en situation de handicap de moins de 20 ans présentant une demande de compensation du handicap, excepté les demandes de compensation financière instruites par deux autres coordonnateurs.

Personnel mis à disposition de la MDPH par la direction des services départementaux de l'éducation nationale des Côtes d'Armor, cet agent est sous la responsabilité hiérarchique de l'IEN ASH.

Il établit les liens nécessaires avec les enseignants référents durant toute l'instruction de la demande. Il anime l'équipe technique chargée d'élaborer une proposition de compensation. Il entretient les liens avec les partenaires et les familles et contrôle les décisions notifiées aux familles et aux partenaires.

Les enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap sont des spécialistes de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Ils développent une expertise dans le domaine de l'évaluation, de l'orientation et du suivi des projets des élèves.

DESCRIPTION DES TÂCHES

- Organiser et coordonner le travail des secrétaires
- Etre garant de toutes les étapes d'instruction, de la conduite de l'évaluation en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (équipe composée de médecin, travailleur social, enseignant spécialisé, psychologue scolaire, responsable d'établissement ou de service médico-social), de l'implication et de l'information de la personne en situation de handicap ou de son représentant légal
- Organiser et animer les équipes techniques, en vue d'élaborer le plan personnalisé de scolarisation (PPS)
- Présenter les demandes aux membres de la CDAPH
- Veiller à la conformité du contenu et de la mise en forme des décisions
- Rédiger les mémoires de contentieux et représenter la MDPH aux audiences devant le Tribunal du Contentieux de l'Incapacité (TCI)
- Participer aux actions qui se situent dans l'environnement de la MDPH (projets, forums, temps d'échange et de communication, relations avec les Établissements et services médico-sociaux, sanitaires etc.)
- Participer (en lien avec la direction) à l'élaboration de partenariats, à des réunions départementales, régionales, nationales
- Participer à l'analyse des statistiques pour la production du rapport annuel d'activités de la MDPH

COMPÉTENCES ET QUALITÉS SOUHAITÉES

- Etre titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente
- Connaître le cadre de son action et sa mise en œuvre dans le contexte local
- Maîtriser la démarche et les outils pour concevoir les projets individuels des élèves et leur mise en œuvre
- Contribuer aux travaux d'une équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans une démarche globale de coopération
- Connaissance et expérience dans le domaine médico-social, connaissance du système éducatif et particulièrement dans le secteur du handicap
- Sens du travail en équipe, bonne capacité relationnelle et d'adaptabilité
- Bonnes capacités de synthèse et de rédaction
- Expérience d'encadrement
- Maîtrise des outils informatiques, compte-tenu de la Gestion dématérialisée des dossiers des usagers de la MDPH depuis la mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED)
- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH

(02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Enseignant spécialisé en Hôpital de jour – Option D H/F

RNE	Commune	ETABLISSEMENT	SUPPORT/ SPECIALITE	Quotité	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221947X	Quévert	Le Petit Prince	UEE - ULIS TFC G0176	1	SV	17918
0220519V	ST-BRIEUC	Les merles	UEE - ULIS TFC G0176	1	SV	16877
0220942E	Lannion	Pen An Ru	TS G0145 ULIS TFC G0176	0.75	SV	17187
0220701T	Paimpol	Le Bras		0.25		

MISSIONS

- Assurer 24 heures d'enseignement auprès des élèves sur le dispositif de scolarisation de l'hôpital de jour
- Apporter à chaque élève, pris en charge au sein d'un collectif, des enseignements ambitieux adaptés à ses besoins, tenant compte de son âge et de ses aptitudes
- Formaliser un projet pédagogique individualisé pour chaque élève : s'appuyer sur une évaluation fine des besoins, fixer des objectifs prioritaires adaptés et les moyens d'y parvenir
- Élaborer, en partenariat avec l'équipe soignante, un projet de scolarisation harmonisant temps d'enseignement et soins
- Coordonner le suivi scolaire dans le cadre d'une scolarisation partagée entre le site de l'hôpital de jour et l'école de référence
- Travailler en partenariat avec les différents personnels du service de soins et les enseignants des écoles
- Participer à des temps de synthèse en collaboration avec les personnels de l'hôpital de jour
- Assurer le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires

COMPÉTENCES

- Bonne connaissance des besoins particuliers des enfants accueillis sur l'hôpital de jour, notamment sur le plan de la scolarisation des élèves présentant des troubles psychiques ou des troubles envahissants du développement
- Connaissance des structures de l'ASH et des procédures de scolarisation
- Bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation permettant un travail en partenariat avec l'équipe pluri-professionnelle de l'hôpital en respectant les directives de l'Education nationale.

CADRE GÉNÉRAL ET LOCALISATIONS

➤ **Site de Lannion/Paimpol :**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec l'inspecteur de la circonscription de Lannion et l'inspectrice de la circonscription de Paimpol, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

- Sur Lannion : l'enseignant exercera sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école de Pen Ar Ru pour ¾ de son temps de travail
- Sur Paimpol : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur le site de l'hôpital de jour (situé 36 rue du Général Leclerc) pour ¼ de son temps de travail, soit 1 journée par semaine.

Cette organisation implique la mobilité de l'enseignant.

➤ **Site de Quévert :**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, en lien avec l'inspectrice de la circonscription de Dinan sud,

l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation implanté sur l'hôpital de jour « La Rose des Vents », établissement sanitaire, situé 1, rue des Alouettes sur la commune de Quévert, accueillant des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement.

➤ **Site de Saint-Brieuc :**

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH en lien avec l'inspecteur de la circonscription de Saint-Brieuc Est, l'enseignant scolarisera des enfants présentant des troubles psychiques ou des troubles du développement dans le cadre suivant :

En école : l'enseignant exercera, le lundi, mardi, jeudi & vendredi matin, sur le dispositif inclusif de scolarisation implanté sur l'école des Merles

Sur le site de l'hôpital de jour (situé 8 boulevard Hoche) : l'enseignant exercera dans le cadre du dispositif de scolarisation

L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toute autre certification équivalente.

Avant de postuler, les enseignants intéressés devront obligatoirement se renseigner auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Classe relais Collège A. Le Braz de Saint-Brieuc H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT/SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220185G	ST BRIEUC	Collège A. Le Braz	CLR E1D SPE C0071 option F	1	SV	16671

Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN ASH et de l'IEN IO.

La finalité essentielle de cette classe consiste à favoriser, par un accueil spécifique et temporaire, une réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire sous statut scolaire ou dans une formation en alternance.

Y sont scolarisés à temps partiel en priorité des jeunes de 14 à 16 ans qui, en grande difficulté scolaire et personnelle, sont dans un processus de décrochage scolaire ou en ont été exclus. Le travail s'effectue en partie avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse et les partenaires territoriaux.

Les objectifs doivent permettre aux jeunes accueillis de :

- Se construire un projet personnel et professionnel,
- Reprendre et poursuivre les apprentissages fondamentaux,
- Se socialiser dans le groupe, accepter les règles de la vie collective
- Se situer par rapport à la loi,
- Favoriser ainsi le retour dans un établissement scolaire ou l'engagement dans un cursus d'apprentissage et/ou de formation professionnelle.

DESCRIPTIF DU POSTE

En collaboration avec les professionnels partenaires, appréhender le jeune dans sa globalité, en tant que personne (et non seulement en tant qu'élève), dans son environnement familial et social, dans sa culture, son langage, ses habitudes de vie. Construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie dans l'Ecole qui tiennent compte de ses savoirs, savoir-faire et de ses comportements.

Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé les compétences nécessaires à l'**interne** de l'Education nationale (équipe pédagogique, chefs d'établissement d'origine et d'accueil, Conseillers d'Orientation Psychologues, personnel médico-social, équipe médicale...) et à l'**externe** (travailleurs sociaux, associations, justice, entreprises...)

Construire et gérer le groupe d'élèves en fonction des personnalités présentes. Construire et mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage. Toute cette démarche ne peut se concevoir que dans des actes d'enseignement adaptés à la problématique de chacun des jeunes accueillis.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES (en complément des compétences explicitées dans le référentiel de Professeurs des Ecoles et du référentiel de CAPA-SH option F ou du CAPPEI)

- Connaissance des différents réseaux d'aide aux élèves et d'accompagnement éducatif
- Préparation et suivi de l'alternance en entreprise
- Maîtrise de l'outil informatique et des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- Capacité à présenter les dossiers à la commission d'admission en classe relais

QUALITÉS ATTENDUES

- Aptitude au travail et à l'animation d'équipe,
- Capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves à besoins spécifiques

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur Lionel LE GRUIEC, IEN IO (02 96 75 90 09) ou de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Classe/atelier - relais ou « classe SAS » (0,5 ETP) et chargé(e) de mission auprès de la PJJ (0,5 ETP) H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT /SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221513A	ST-BRIEUC	Collège Léonard de Vinci	CLR E1D SPE C0071	1	SV	17596

Ce poste est placé sous autorité conjointe de l'IEN IO et de l'IEN ASH. Il est composé de 0,5 ETP pour la classe-atelier relais, poste implanté au collège de Vinci à St-Brieuc et de 0,5 ETP pour la mise à disposition de la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse.

MISSIONS CLASSE / ATELIER - RELAIS OU « SAS »

Cette classe a pour finalité, par un accueil spécifique d'une durée moyenne de quatre semaines, de favoriser la réinsertion effective des élèves dans une formation ordinaire, sous statut scolaire.

Sur ce dispositif, sont scolarisés, à temps partiel, des jeunes relevant du collège aux situations diverses (déscolarisation, rupture familiale...) dont le parcours antérieur nécessite la mise en œuvre d'un bilan pédagogique en vue de proposer une affectation pertinente dans le cadre d'un parcours ordinaire ou adapté.

Descriptif des missions :

- Appréhender le jeune dans sa globalité, construire avec celui-ci un plan de formation personnalisé et un contrat de vie qui tiennent compte de ses possibilités
- Mobiliser toutes les ressources pour mettre en œuvre le projet personnel de chaque jeune après avoir recensé l'ensemble des compétences humaines nécessaires tant sur le plan scolaire que partenarial
- Mettre en œuvre des stratégies individualisées d'apprentissage.

MISSIONS AUPRES DE LA PJJ

Ce poste répond, sur le plan départemental, à la collaboration des services de l'Education nationale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse dans le but de lutter contre l'exclusion scolaire et la déscolarisation.

Descriptif des missions : (celles-ci sont définies en partenariat par la PJJ et l'EN)

- Faciliter l'accès à la scolarisation et à la qualification des jeunes pris en charge par la PJJ
- Améliorer les procédures de repérage, participer à l'évaluation scolaire de jeunes déscolarisés
- Coordonner et développer les relations partenariales
- Contribuer à la scolarisation en tenant compte de la spécificité partenariale du poste
- Faciliter la scolarisation totale ou partielle dans les dispositifs communs, le lien entre classe relais, MLDS, CIO...
- Elaborer des stratégies de scolarisation en cohérence avec les parcours individuels.

Modalités d'action :

- Prendre en charge, pour des activités scolaires, certains jeunes (en groupe ou individuellement) accueillis par les structures de la PJJ (ou habilitées), afin d'organiser et de mettre en œuvre un enseignement permettant d'observer et d'évaluer les aptitudes des élèves et la reprise des apprentissages fondamentaux
- Participer, au sein de diverses réunions, à l'élaboration et à l'harmonisation de stratégies de travail
- Assurer la liaison et le suivi avec les équipes des établissements scolaires concernés
- Rendre compte régulièrement, par des bilans, de son activité à l'Education nationale comme à la PJJ

QUALITÉS SOUHAITÉES

- Aptitude au travail et à l'animation d'équipe
- Capacités relationnelles d'écoute et de dialogue avec des élèves aux profils particuliers

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Monsieur Lionel LE GRUIEC, IEN IO (02 96 75 90 09)

Poste en unité d'enseignement pour enfants TSA H/F (Troubles spécifiques du spectre de l'autisme)
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221115T	LANNION	E.E.PU kroas hent	UEM – G0000	1	SV	17348
0221703G	LOUDEAC	E.M.PU J. Prévert	UEM – G0000	1	V	17802
0221432M	ST-BRIEUC	E.E.PU Yves Dollo	UEE - ULIS TSA G0178	1	SV	168116

Le plan autisme 2013-2017 prévoit la création d'unités d'enseignement (UE) en classes maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants porteurs de troubles spécifiques du spectre de l'autisme (TSA) dès la petite enfance, en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées, telles que recommandées par la HAS et l'ANESM en 2012.

PROFIL du candidat

- Enseignant titulaire, expérimenté de préférence dans le domaine de l'autisme.
- **L'enseignant devra être titulaire du CAPPEI ou toutes autres certifications équivalentes.**

MISSION de l'enseignant identifié comme le coordonnateur de l'UE

« Le coordonnateur pédagogique organise et anime, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'établissement ou du service, les actions de l'unité d'enseignement, en collaboration avec les autres cadres du service ou de l'établissement sanitaire ou médico-social. A ce titre :

- Il organise le service hebdomadaire des enseignants de l'unité d'enseignement
- Il supervise, s'il y a lieu, l'organisation des groupes d'élèves
- Il coordonne les interventions des enseignants pour soutenir la scolarisation des élèves, au sein même de l'établissement ou du service, ou dans leur établissement scolaire, en lien avec les responsables de ces établissements
- Il travaille en lien avec les enseignants référents des élèves de l'unité d'enseignement, en vue de favoriser au mieux le déroulement de leur parcours de formation
- Il assure le rôle de personne ressource auprès des différents partenaires
- Il est le garant de la conception, de la mise en œuvre et de la régulation des projets d'apprentissage des élèves concernés, dans le cadre des programmes nationaux.

COMPÉTENCES attendues en termes de connaissances

- Solides connaissances des troubles du spectre autistique
- Expérience pédagogique en ASH avérée
- Connaissance des dispositifs institutionnels et des procédures d'accompagnement à la scolarité des élèves handicapés
- Maîtrise des théories de l'apprentissage, de la médiation, des troubles des apprentissages
- Maîtrise des programmes en vigueur, notamment du cycle 1

COMPÉTENCES attendues en terme de capacités et savoir-faire

- Faire preuve d'une parfaite déontologie de la fonction publique
- Travailler en équipe pluri-catégorielle et avec des partenaires pluri-professionnels
- Savoir analyser une situation de handicap et dégager les besoins de l'élève en termes scolaires
- Coordonner les actions de l'équipe enseignante et des partenaires extérieurs de l'école dans le cadre du projet individuel de chaque élève ;
- Mettre en œuvre les aides pédagogiques préconisées
- Évaluer régulièrement les actions engagées
- Respecter le secret professionnel et faire preuve de la confidentialité et de la discrétion nécessaires à chaque situation
- Évaluer les situations critiques et/ou d'urgence
- Prendre la distance nécessaire à l'analyse des problématiques liées au handicap ou à la maladie
- Faire preuve de disponibilité pour des réunions hors temps scolaire
- Suivre les formations proposées et se tenir informé de toutes les évolutions de l'accompagnement de ces élèves à besoins particuliers

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Relations fonctionnelles en interne :

IEN ASH et IEN de la circonscription ; Enseignant(s) Référent(s) ; Équipe pluridisciplinaire de l'établissement médico-social ; Équipe enseignante de l'école d'implantation

Relations fonctionnelles en externe :

Direction académique des Côtes d'Armor ; Agence régionale de santé (ARS) ; MDPH ; Etablissement et service médico-social de référence ; AESH le cas échéant ; Familles

Pour tout renseignement, s'adresser à Madame Agnès BIZOUARN, IEN en charge de l'ASH, au 02.96.75.90.07.

**Poste de soutien : Scolarisation des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs (EFIV) et Elèves allophones nouvellement arrivés (EANA) en premier degré
H/F**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	LE MENE	E.E.PU LE MENE EST	IEEL EANA G0163	2	1V 1SV	16896
0221711R	GUINGAMP	E.E.PU La Chesnaye	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0,75 0.25	SV	17819
0220764L	CALLAC	E.E.PU CALLAC	IEEL EANA G0163	0.50	V	169092
0221042N	LANNION	E.E.PU Woas Wen	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.50 0.25	SV	17250
0221045S 0221488Y	LOUDEAC GUERLEDAN	E.E.PU J.VERNE E.E.PU GUERLEDAN	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.25 0.75	V	17266
0221947X 0221625X	QUEVERT DINAN	E.E.PU Le Petit Prince E.P.PU La Roche	ECEL EFIV G0107 IEEL EANA G0163	0.25 0.5	V	179627

Les enseignants travaillent dans le cadre de la mission académique du CASNAV sous l'autorité de l'IEN en charge du dossier au niveau départemental qui est en lien avec l'IEN de la circonscription.

MISSION ACCOMPAGNEMENT DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS ISSUS DE FAMILLES ITINÉRANTES ET DE VOYAGEURS (EFIV)

- **Missions de médiation auprès des élèves issus de familles itinérantes allophones arrivants et de leur famille :**

- Créer une dynamique partenariale à l'échelle d'un territoire pour rapprocher école-famille, en vue de la réussite des EFIV
- Encourager, faciliter, accompagner l'entrée à l'école maternelle des EFIV dès l'âge de 3 ans
- Encourager, faciliter, accompagner l'entrée au collège des EFIV dès le début du cycle 3

- **Missions de coordination pédagogique :**

- Comprendre et porter les enjeux de l'école et d'une société inclusive
- Enseigner en co-intervention dans les écoles recevant des EFIV
- Développer la continuité pédagogique école/collège
- Asseoir les apprentissages des EFIV en prenant en compte leurs besoins éducatifs particuliers à partir d'un bilan des acquis
- Posséder des compétences dans les démarches de différenciation pédagogique et de personnalisation des parcours
- Montrer des capacités d'adaptation, de souplesse au regard des flux, des déplacements, des départs et des arrivées des familles
- Apporter des conseils aux professeurs

- **Missions de coordination administratives et institutionnelles**

- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail
- Renseigner différentes enquêtes et fournir un bilan régulier des activités
- Rédiger un bilan d'activité annuel et proposer des perspectives en lien avec les attentes académiques et nationales

MISSIONS SOUTIEN AUPRES DES ELEVES ALLOPHONES NOUVELLEMENT ARRIVES EN PREMIER DEGRE (EANA)

- **Missions de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**

- Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille,
- Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école,
- Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège.

- **Missions de coordination pédagogique :**
 - Enseigner le Français Langue Seconde (FLS) en co-intervention en favorisant la dynamique inclusive,
 - Etablir un bilan diagnostique des acquis et besoins des élèves concernés
 - Aider les enseignants de la classe par une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils,
 - Apporter des conseils aux professeurs
 - Développer la continuité pédagogique écoles-collège
- **Missions de coordination administratives et institutionnelles :**
 - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail,
 - Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités,
 - Rédiger un bilan d'activité annuel

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation),
- Maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée,
- Expérience d'enseignement en cycle 2
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA),
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe,
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures).

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur David HAVERLAN, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dinan Nord, au 02.96.39.80.13.ou ce.ien22.dinannord@ac-rennes.fr.

Poste coordonnateur départemental CASNAV en premier degré H/F
--

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	A-DASEN	CASNAV	CASNAV (G0107)	1	SV	17884

Le poste est rattaché à l'IENA.

MISSIONS Coordonnateur-trice CASNAV

Accueillir les élèves et les familles :

- Favoriser la scolarisation des élèves et réduire les délais d'attente
- Co-intervenir au sein des classes (EFIV ou EANA)
- Contribuer au bilan diagnostic des compétences des élèves concernés afin d'élaborer un projet personnalisé au regard du socle commun
- Définir avec les équipes éducatives, les modalités de scolarisation les plus adaptées sur la base de ces évaluations, tout en respectant la classe d'âge
- Aider à la bonne compréhension du système éducatif par les élèves et leur famille
- Assurer l'information des différents partenaires institutionnels de l'école

Accompagner les équipes pédagogiques par :

- La diffusion de différents appuis didactiques, pédagogiques, documentaires mutualisés par le CASNAV
- Des actions de formation diverses : réunions, formation en école ou en circonscription, stages départementaux du PAF, accompagnement des enseignants-ressources, conseils donnés aux formateurs, accompagnement à la certification FLS
- L'accompagnement des équipes pédagogiques dans la compréhension des modalités d'évaluation et d'orientation

Faire partie d'un réseau CASNAV pour :

- Soutenir la dynamique de partage et de mise en réseau impulsée par le CASNAV
- Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail en concertation et en cohérence avec la politique de formation académique, concevoir et mettre en œuvre des dispositifs de formation
- Contribuer à la conception et à la mutualisation des ressources pédagogiques du CASNAV
- Travailler en lien avec le service DIVEL de la DSDEN 22, alimenter le tableau de bord du CASNAV sur la scolarisation des EANA et des EFIV
- Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités.
- Travailler en liaison étroite avec la ou le pilote académique du CASNAV et avec l'inspectrice ou l'inspecteur de l'éducation nationale porteur de la mission départementale EFIV/EANA

COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ATTENDUES

- Faire preuve de valeurs professionnelles liées à l'éthique du professeur d'école
- Comprendre et porter les enjeux d'une école et d'une société inclusive
- Etre certifié par le CAFIPEMF (ou l'envisager)
- Etre certifié complémentaire FLS (ou l'envisager)
- Posséder une expertise pédagogique et maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée
- Etre sensibilisé aux conditions de vie des familles d'EFIV et d'EANA
- Disposer d'une aptitude à la communication notamment interculturelle,
- Avoir des aptitudes au travail en partenariat et en équipe

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur David HAVERLAN, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Dinan Nord, au 02.96.39.80.13. ou ce.ien22.dinannord@ac-rennes.fr.

**Poste PE - Coordonnateur en UPE2A
(Unité Pédagogique pour Elève Allophone Arrivant) en premier degré H/F**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220899H	LAMBALLE	E.E.PU Mathurin Méheut	IEEL	UPEA (G0163)	1	SV	17139
0221506T	SAINT-BRIEUC	E.E.PU Cesson Croix Rouge	IEEL	UPEA (G0163) Dont 1 support itinérant SBO/SBE	2	SV	17578
0220551E	LE MENE	E.E.PU Le Méné Est	IEEL	UPE2A Itinérante (Le Méné)	1	SV	16896
0221091S	ROSTRENEN	E.E.PU R. LE HENAFF	IEEL	UPE2A (G0163)	1	SV	17306

L'enseignant travaille sous la responsabilité directe de l'Inspecteur de l'Éducation nationale chargé de la circonscription.

MISSIONS DU PROFESSEUR-COORDONNATEUR EN UPE2A

Les EANA sont inclus dans la classe d'âge de référence: le PE – coordonnateur intervient en co-enseignement et en prise en charge spécifique de soutien linguistique.

- **Mission de médiation auprès des élèves allophones arrivants et de leur famille :**
 - Clarifier la compréhension du système éducatif par les enfants et leur famille
 - Favoriser la communication entre les familles et les différents partenaires institutionnels de l'école
 - Encourager, accompagner, soutenir le parcours scolaire des EANA vers le collège
- **Mission de coordination pédagogique :**
 - Enseigner le Français Langue Seconde en co-intervention en favorisant la dynamique inclusive
 - Etablir un bilan diagnostic des acquis et besoins des élèves concernés
 - Aider les enseignants de la classe pour une information sur la scolarité antérieure, et par l'apport d'outils
 - Apporter des conseils aux professeurs
 - Développer la continuité pédagogique école/collège
- **Missions de coordination administrative et institutionnelle :**
 - Coopérer activement lors des temps de formation ou dans le cadre des différents groupes de travail
 - Renseigner différentes enquêtes et fournir des bilans réguliers des activités
 - Rédiger un bilan d'activités annuel

EXPÉRIENCES ET COMPÉTENCES SOUHAITÉES

- Comprendre et porter les enjeux de l'école et d'une société inclusive
- Etre lauréat de la certification complémentaire F.L.S (français langue seconde et langue de scolarisation)
- Envisager le CAFIPEMF
- Posséder une expertise pédagogique et maîtriser les éléments d'une pédagogie différenciée
- Expérience d'enseignement en cycle 2
- Connaissances des problématiques du parcours des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)
- Posséder une aptitude au travail en partenariat et en équipe
- Faire preuve de curiosité intellectuelle et d'ouverture d'esprit (connaissance des cultures)

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur David HAVERLAN, Inspecteur de l'Éducation Nationale de la circonscription de Dinan Nord, au 02.96.39.80.13. ou ce.ien22.dinannord@ac-rennes.fr.

Poste d'enseignant titulaire départemental remplaçant H/F

RNE	CIRCONSCRIPTION	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220089C	Guingamp Nord	TD G0000	8	SV	16658
		TD G0441	1	SV	16659
0220088B	Lamballe	TD G0000	9	1 V 8SV	16654
0221834Z	St-Brieuc Ouest	TD G0000	9	SV	17881
		TD G0441	1	SV	17882

Ces postes de titulaires départementaux remplaçants sont placés sous l'autorité directe de l'Adjoint(e) au directeur académique et rattachés administrativement à l'une des trois circonscriptions identifiées pour la gestion de leurs ISSR.

Les enseignants affectés sur ces supports sont susceptibles d'intervenir sur l'ensemble du territoire départemental. Ils assurent essentiellement le remplacement des enseignants en formation continue et sont susceptibles d'être affectés sur tout type de poste relevant des missions d'un enseignant du 1^{er} degré. De ce fait, ils sont appelés à intervenir en école maternelle ou élémentaire, sur des supports d'adjoint ou de directeur et également sur des postes de l'enseignement spécialisé dans le premier et second degré (dispositif ULIS, SEGPA, IME).

Lorsqu'ils ne sont pas mobilisés pour assurer des remplacements d'enseignants en formation, ils sont mis à la disposition de l'une des dix circonscriptions du département pour assurer des remplacements de courte durée ou des missions de soutien en fonction des besoins.

MISSIONS

Participer à la mission de service public en assurant la continuité du service du aux élèves et à leurs familles et en permettant la continuité des apprentissages et des enseignements et notamment des fondamentaux.

Assurer sur l'ensemble de l'année scolaire l'obligation réglementaire de service : 24 heures hebdomadaires d'enseignement et 108 heures annuelles d'APC.

Contribuer, dès la nomination sur un remplacement, aux objectifs et projets de la structure d'accueil

Assurer l'ensemble des missions incombant à l'enseignant titulaire de la classe et proposer des situations d'apprentissages adaptées au niveau des élèves et à la durée du remplacement en concertation avec l'équipe pédagogique

Contribuer au dialogue avec les partenaires de la structure d'accueil

COMPÉTENCES

Bonne connaissance du système éducatif et des dispositifs de scolarisation relevant de l'ASH

Bonne connaissance de l'ensemble des programmes de la maternelle à la fin du cycle 3 et des besoins particuliers des élèves scolarisés dans des structures de l'ASH

Capacités d'analyse pour permettre une prise en charge adaptée et continue des élèves

Capacité à proposer des situations d'apprentissage adaptées au niveau des élèves et à la durée du remplacement

Qualités relationnelles : bonne capacité d'écoute, d'échange et d'adaptation

Disponibilité, rigueur et flexibilité des horaires

Rendre compte et partager à propos de son activité à l'issue de chaque mission.

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de l'adjoint(e) au directeur académique (02.96.75.90.08) ou ce.iena22-rennes.fr.

Poste d'enseignant coordonnateur d'ULIS

Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Numéro de poste	RNE	ECOLE SUPPORT	COMMUNE	Support	spécialité	Quotité	V/PSV
16632	0220006M	CLG LUCIE ET RAYMOND AUBRAC	CHATELAUDREN PLOUAGAT	ULCG	G0176	1	SV
16634	0220038X	CLG FRANCOIS RENE DE CHATEAUBRIAND	PLANCOET	ULCG	G0176	1	PSV
16635	0220054P	CLG JEAN RACINE	ST BRIEUC CEDEX 1	ULCG	G0176	1	PSV
16638	0220081U	CLG ROGER VERCEL	DINAN CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
16672	0220185G	CLG ANATOLE LE BRAZ	ST BRIEUC CEDEX 1	ULCG	G0176	1	PSV
16674	0220197V	CLG JACQUES PREVERT	GUINGAMP CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
16674	0220197V	CLG JACQUES PREVERT	GUINGAMP CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
1753594	0221028Y	CLG LE VOLOZEN	QUINTIN	ULCG	G0176	1	V
17238	0221037H	CLG LOUIS GUILLOUX	PLEMET	ULCG	G0176	1	V
173357	0221127F	CLG JEAN MONNET	BROONS	ULCG	G0176	1	BLOQUE
17592	0221509W	CLG DES LIVAUDIÈRES	LOUDEAC CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
17600	0221513A	CLG LEONARD DE VINCI	ST BRIEUC CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
17650	0221537B	CLG SIMONE VEIL	LAMBALLE CEDEX	ULCG	G0176	1	V
17652	0221542G	CLG CHARLES BROCHEN	PONTRIEUX	ULCG	G0176	1	PSV
1753591	0221568K	CLG EUGENE GUILLEVIC	PLOEUC SUR LIE	ULCG	G0176	1	V
59572	0221621T	CLG LA GRANDE METAIRIE	PLOUFRAGAN	ULCG	G0176	1	PSV
17753	0221623V	CLG FRANCOIS BROUSSAIS	DINAN CEDEX	ULCG	G0176	1	PSV
17905	0221931E	CLG YVES COPPENS	LANNION	ULCG	G0176	1	SV
17905	0221931E	CLG YVES COPPENS	LANNION	ULCG	G0176	1	PSV
168107	0221126E	CLG JEAN RICHEPIN	PLENEUF-VAL-ANDRE	ULCG	G0176	1	BLOQUE

L'Ulis implantée en école, en collège représente une des modalités de mise en œuvre de l'accessibilité pédagogique pour les élèves en situation de handicap. Elle constitue en milieu scolaire ordinaire, un dispositif ouvert, offrant des possibilités d'apprentissage souples et diversifiées au sein duquel certains élèves se voient proposer une organisation pédagogique adaptée à leurs besoins spécifiques et permettant la mise en œuvre de leur projet personnalisé de scolarisation (PPS).

MISSIONS

Chaque Ulis est dotée d'un coordonnateur. Ses missions s'organisent autour de 3 axes sous la responsabilité de l'inspecteur de circonscription ou du chef d'établissement :

- **L'enseignement aux élèves lors des temps de regroupement au sein de l'Ulis :**
 - Concevoir son action pédagogique en lien avec les enseignements des classes de référence
 - Proposer un enseignement adapté aux élèves en situation de handicap en appui aux objectifs du socle commun
 - Élaborer conjointement avec les autres professeurs les modalités d'évaluation
- **La coordination de l'Ulis et les relations avec les partenaires extérieurs :**
 - Construire une organisation pédagogique du dispositif, adaptée aux besoins spécifiques des élèves en situation de handicap
 - Organiser le travail des élèves en situation de handicap en fonction des indications portées sur leur projet

- personnalisé de scolarisation (PPS) et en lien avec l'équipe de suivi de scolarisation (ESS)
- Concevoir un projet pour l'Ulis permettant d'articuler les projets personnalisés de scolarisation au projet de l'établissement ;
- Organiser le travail de l'AESH-Co au sein du dispositif ;
- Contribuer à la construction du projet personnalisé d'orientation (PPO) et à l'accès aux dispositifs de droit commun pour ces élèves du 2nd degré ;
- Travailler en coopération avec les différents partenaires ;
- **Le conseil à la communauté éducative en qualité de personne ressource :**
 - Susciter et coordonner les actions concertées entre les membres de la communauté éducative ;
 - Conseiller pour promouvoir la réussite de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Un rapport d'activité annuel du fonctionnement de l'Ulis est rédigé et remis aux inspecteurs ASH et aux inspecteurs disciplinaires selon le statut du coordonnateur.

COMPÉTENCES

- Disposer d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire et institutionnel concernant la scolarisation et les aides spécifiques des élèves en situation de handicap
- Savoir analyser les besoins éducatifs particuliers et les prendre en compte dans le projet pédagogique du dispositif ainsi que dans chaque projet individuel
- Etre en mesure de mettre en œuvre les situations d'apprentissage et les adaptations pédagogiques en réponse à l'évaluation des besoins des élèves en situation de handicap
- Etre en capacité d'associer les familles à la mise en œuvre d'un parcours de formation adapté à leur enfant et savoir travailler en équipe pluri-catégorielle
- Disposer d'une bonne maîtrise de l'outil informatique
- Démontrer d'une bonne capacité de communication, d'écoute et dynamisme
- Respecter strictement le devoir de discrétion professionnelle

Les candidats pourront obtenir des renseignements complémentaires auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07) en vue d'une information plus approfondie sur les tâches et missions dévolues à ce poste.

Postes de conseillers pédagogiques auprès des IEN CPC - H/F

Circonscription	Poste	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
DINAN NORD 0220091E	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	16661
	CPC EPS - Français*	1	SV	16662
DINAN SUD 0221810Y	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	17865
	CPC Généraliste - Français	1	SV	17865
	CPC Généraliste	1	V	17865
GUINGAMP NORD 0220089C	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	16656
	CPC EPS - Français*	1	SV	16657
	TS – CPC	1	V	180026
GUINGAMP SUD 0220085Y	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	16645
	CPC EPS - Français*	1	SV	16646
	CPC Généraliste	1	V	16645
LAMBALLE 0220088B	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	16651
	CPC Généraliste - Français	1	SV	16651
LANNION 0220087A	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	16648
	CPC Généraliste - Français	1	SV	16648
	CPC Généraliste	1	V	16648
LOUDEAC 0220093G	CPC Généraliste - Mathématiques	2	1V/1SV	16667
	CPC EPS - Français*	1	1SV	16668
PAIMPOL 0221833Y	CPC Généraliste - Français	1	SV	17875
	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	17875
	CPC généraliste	1	V	17875
ST BRIEUC EST 0220084X	CPC Généraliste - Français	1	SV	16641
	CPC EPS - Mathématiques*	1	SV	16642
	CPC Généraliste	1	V	16641
ST BRIEUC OUEST 0221834Z	CPC Généraliste - Mathématiques	1	SV	17878
	CPC EPS - Français*	1	SV	17879
	TS-CPC	1	V	180027

* En cas de vacance du poste, la nature du support sera transformée en CPC Généraliste.

COMPETENCES ATTENDUES

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée. Il leur est nécessaire de posséder en outre :

- une bonne connaissance des programmes et instructions,
- dans tous les champs disciplinaires, à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une capacité à représenter l'IEN lors de certaines instances (conseil d'école, conseil écoles/collège, équipes éducatives...)
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE

Les CPC sont chargés de la mise en œuvre du projet d'animation de la circonscription, projet qui recouvre des aspects pluridisciplinaires, méthodologiques et relatifs au fonctionnement des cycles.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'IEN de la circonscription.

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien à laquelle participera l'inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription sollicitée. La commission départementale établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

**Postes de conseillers pédagogiques ASH auprès de l'IEN ASH CPC-ASH -
H/F**

Circonscription	Poste	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
ST BRIEUC ASH 0220092F	CPC ASH G0147	2	1SV 1V	16664

Postes d'enseignant du premier degré et second degré

COMPETENCES ATTENDUES :

Être titulaire du CAFIPEMF ou du CAFFA ou du CAPPEi ou du CAPA-SH et s'engager sinon dans la certification CAFIPEMF. Une connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés sera appréciée.

Il leur est nécessaire de posséder:

- une bonne connaissance des programmes et instructions, dans tous les champs disciplinaires, à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),
- une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,
- une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
- une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

DESCRIPTIF DES MISSIONS

Placés sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice ASH, les conseillers pédagogiques ASH interviendront

Après des enseignants en formation

- Accompagnement et suivi du poste,
- Tutorat de mémoire,
- Organisation des regroupements départementaux.

Après des enseignants spécialisés :

- Aider à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets pédagogiques,
- Répondre aux demandes pédagogiques d'équipes ou individuelles,
- Favoriser la mise en œuvre de pratiques pédagogiques innovantes.

Après des enseignants débutants non-spécialisés :

- Organiser et mettre en œuvre des stages de formation continue,
- Accompagner sur le terrain,
- Participer à l'accompagnement à l'entrée dans le métier.

Dans la circonscription :

- Participer aux réunions institutionnelles avec les différents partenaires,
- Aider à la mise en œuvre des journées de formation des enseignants référents,
- Participer à la mise en place des dispositifs de scolarisation des élèves handicapés,
- Organiser les animations pédagogiques,
- Représenter l'IEN ASH si besoin auprès des partenaires.

Dans le département :

- Participer à la formation initiale des stagiaires et des M2,
- Participer à la formation initiale des AESH.
- Participer à des stages de formation continue,
- Répondre à des demandes institutionnelles pour des interventions ponctuelles.

Sur le plan académique :

- Intervenir dans la formation des enseignants spécialisés sur le site de l'INSPE de Saint-Brieuc,
- Participer au groupe de travail ASH académique,
- Participer à des réunions de cellule et du département ASH de l'INSPE de Bretagne (site de Saint-Brieuc).

Au niveau national :

- Être correspondant départemental de l'INSHEA.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 9007).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste de direction d'école totalement déchargé H/F
Ecole Marcellin Berthelot – Saint-Brieuc

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221645U	Saint-Brieuc	E.E.PU Marcellin Berthelot	Directeur d'école	1	SV	17581

La direction d'une école à 12 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE :

- Adresse : 16 rue de Brest
- Collège de secteur : Anatole Le Braz - St Brieuc
- Structure : 12 classes dont une classe bilingue
- Équipe pédagogique : 13 enseignants

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m.

Priorités : Les liaisons inter cycles - Des projets spécifiques à chaque cycle. Par exemple : Enseignement du vocabulaire en maternelle – Dispositif de classe inversée en élémentaire – Développement de l'utilisation des outils numériques

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

Poste de direction d'école totalement déchargé – H/F
Ecole du Bois Gilbert – Yffiniac

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221645U	Yffiniac	Primaire	Directeur d'école	1	SV	17774

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE :

- Adresse : rue du Bois Gilbert 22120 Yffiniac
- Collège de secteur : Anatole Le Braz - St Brieuc
- Structure : 12 classes dont une classe bilingue breton
- Équipe pédagogique : 13 enseignants

Particularité : l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m.

Priorités : Les liaisons inter cycles - Des projets spécifiques à chaque cycle. Par exemple : Enseignement du vocabulaire en maternelle – Dispositif de classe inversée en élémentaire – Développement de l'utilisation des outils numériques

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
 - Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
 - Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
 - Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues. Écrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

Poste de direction d'école totalement déchargé – H/F
E.E.PU Le Mené Est

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	Le Mené	Primaire	Directeur d'école	1	SV	16892

La direction d'une école à 24 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Dénomination : Ecole Mené Est
- Collège de secteur (Réseau d'Education Prioritaire) : Victor VASARELY de LE MENE (site de Collinée)
- Structure : 23 classes comprenant des CP et CE1 dédoublés
- Particularités :
L'école est répartie sur 4 sites (Site de Collinée, site de Saint-Jacut du Mené, site de Le Gouray et site de Langourla). Un RPI avec l'école de Saint-Vran (direction 3 classes) existe (site de Langourla/ Saint-Vran).
L'école est située en REP : des professeurs surnuméraires sont rattachés à cette école (Poste UPE2A / coordonnateur REP Le Mené Mené Mené – Plémet), le Rased est rattaché à cette école (psychologue scolaire et maître E (0,5)).

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'analyse des évaluations, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

Le travail collaboratif avec la circonscription est orienté selon les directives ministérielles: Evaluation d'écoles (rôle d'évaluatrice externe), membre du pôle-ressources, référent du programme Phare, ...

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (familles, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture,
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, analyse des évaluations.
 - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
 - Travailler en lien étroit avec l'équipe de circonscription
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial:
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école multi-sites du Mené (fédérer) ;
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
 - Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Madame Valérie LECOEUR, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de DINAN SUD au 02.96.39.15.00

**Poste de direction d'école totalement déchargé
RPI PLELO TREGOMEUR – site de Plélo**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221417W	PLELO/TREGOMEUR	Primaire	Directeur d'école	1	V	17358

La direction d'un RPI composé de l'école primaire de PLELO (11 classes) et de l'école primaire de TREGOMEUR (3 classes) pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Dénomination : RPI PLELO-TREGOMEUR – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLELO*
- Collège de secteur : Lucie & Raymond AUBRAC de PLOUAGAT
- Structure : 11 classes
- Particularités :
Le RPI PLELO-TREGOMEUR comprend deux écoles et une direction unique dans le cadre d'une expérimentation. Le directeur, basé à Plélo, sera amené à se déplacer entre les deux écoles.

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de ce RPI implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Les projets d'école sont un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs...)

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école

Pour les responsabilités pédagogiques :

- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves

Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :

- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement d'un RPI avec une direction unique
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école.

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, IEN de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00.

**Poste de direction d'école totalement déchargé - H/F Ecole les
Fontenelles - Langueux**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220922H	Langueux	Primaire	Directeur d'école	1	SV	17167

La direction d'une école à 13 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Adresse: Place François Mitterrand - 22360 Langueux
- Collège de secteur: Racine - Saint-Brieuc
- Structure: 13 classes
- Équipe pédagogique: 14 professeurs

Particularité: l'école est organisée en 2 bâtiments distants de 50 m. La semaine scolaire est organisée sur 4 jours .

Priorités : Mise en place de l'école du socle. Liaisons inter cycles - Mise en place de projets spécifiques à chaque cycle qui doivent permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux. Mise en relation des projets qui se déroulent sur le temps scolaire et sur le temps des TAP.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS:

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES:

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...). Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et/ ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

Poste de direction d'école totalement déchargé - H/F
ECOLE PLOUAGAT-CHATELAUDREN – site de Plouagat

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N°POSTE
0221586E	Chatelaudren-Plouagat	Primaire	Directeur d'école	1	V	17714

La fusion des communes de CHATELAUDREN et de PLOUAGAT actée au 1^{er} janvier 2019 s'accompagne de la création d'une nouvelle école primaire répartie sur les deux sites existants : PLOUAGAT (12 classes) et CHATELAUDREN (5 classes). Une décharge complète d'enseignement est accordée, appelant à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ECOLE :

- Dénomination : ECOLE PLOUAGAT-CHATELAUDREN – *Bureau de direction d'école basé sur le site de l'école de PLOUAGAT*
- Collège de secteur : Lucie & Raymond AUBRAC de PLOUAGAT
- Structure : 15 classes
- Particularités : Il n'y a pas de déplacements d'élèves entre les deux communes. Les écoles conservent leur secteur de recrutement et leur financement. Seul le poste de direction est partagé selon les effectifs de chaque site : $\frac{3}{4}$ PLOUAGAT et $\frac{1}{4}$ CHATELAUDREN.

Priorités : Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de l'école multi-sites implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages. Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...). Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- Pour les responsabilités pédagogiques :
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord pour une mobilisation des ressources humaines (coopération, innovation...)
 - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
 - Impulser et conduire des projets EDD en lien avec le collège labellisé E3D
 - Apprécier : Impulser et conduire des projets issus du domaine des Sciences et de la Technologie en lien avec l'1EN en charge de la mission « Culture scientifique et Technologique ».
- Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial d'une direction sur deux sites avec une direction unique
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.

CONDITIONS REQUISES :

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission dont les membres seront désignés par le Directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Christophe LE ROHO, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de GUINGAMP SUD au 02.96.43.74.00.

Poste de direction d'école totalement déchargé - -H/F
Ecole HAREL de la NOE - PLERIN

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220250C	PLERIN	Primaire	Directeur d'école	1	SV	16724

La direction d'une école à 14 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

Contexte de l'école

- Adresse : 4 rue des Prés Josse 22190 PLERIN
- Collège de secteur : Jules Lequier PLERIN
- Structure : 13 classes
- Équipe pédagogique : 15 enseignants

Particularités :

- L'école est organisée en 2 bâtiments (maternelle et élémentaire), une communication entre les deux sites par accès direct.
- Filière monolingue et Filière bilingue
- Un dispositif ULIS au sein de l'école
- Un dispositif « courte échelle », classe passerelle.

Priorités :

Les liaisons intra et inter cycles – Développement Filière bilingue pour une continuité au collège-Envisager des projets fédérateurs basés sur des objets didactiques et pédagogiques dans le respect du parcours des élèves et de la réussite de tous. Développer le partenariat. Développer les relations avec la communauté éducative.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Au regard du référentiel métier des directeurs d'école du B.O. du 11 déc. 2014, le candidat devra :

- Connaître le fonctionnement d'une école primaire et les missions d'un directeur d'école
- **Pour les responsabilités pédagogiques :**
 - Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture,
 - Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, analyse des évaluations.
 - Impulser et participer à l'élaboration d'outils communs d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves
- **Pour les responsabilités relatives au travail partenarial :**
 - Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'école multi-sites du Mené (fédérer) ;
 - Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'équipes pédagogiques ;
 - Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction ;
 - Travailler en lien avec les élus sur le fonctionnement scolaire et périscolaire.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Ouest au 02.96.75.91.41.

**Poste de direction d'école totalement déchargé - -H/F
Ecole Simone Veil - PLEMET**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221418X	PLEMET	E.E.PU Simone Veil	Directeur d'école	1	SV	17364

La direction d'une école à 12 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

Contexte de l'école :

Adresse : rue des écoles 22210 PLEMET

Collège de secteur : Collège Plémet

Structure : 13 classes

Particularités et priorités de l'école :

- RESEAU REP

- OUVERTURE SUR LE MONDE

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues. Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à MME Gaèle HERBERT-BARSE, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Loudéac au 02.96.28.02.82

Poste de direction d'école totalement déchargé – H/F
Ecole de CESSON CROIX ROUGE – Saint – Briec

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221506T	SAINT-BRIEUC	E.E.PU CESSON CROIX ROUGE	Directeur d'école	1	SV	17574

La direction d'une école à 12 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE :

- Adresse : Rue kerguelen – 22000 SAINT-BRIEUC
- Collège de secteur : Collège Le Braz St Briec
- Structure : 12 classes dont 2 classes de GS dédoublées + 2 classes de CP dédoublés + 2 classes de CE dédoublés + 2 sections pour les élèves primo-arrivants + une classe spécifique accueil des enfants de moins de 3 ans
- Équipe pédagogique : 15 enseignants

Particularités et priorités de l'école :

- Réseau REP
- Accueil des élèves primo arrivants au sein d'un dispositif UPE2A. Les inclusions dans les classes ordinaires sont au moins équivalentes à 50 % du temps de scolarisation.
 La classe « accueil des enfants de moins trois ans » nécessite un travail de coordination avec les structures municipales dédiées également à ce public. La communication vers les familles doit permettre de les convaincre de l'utilité de cette scolarisation précoce
- L'école dispose d'une galerie d'art et de nombreux projets EAC sont mis en œuvre. La personne en charge de la direction de l'école doit contribuer à ce développement.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Être en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues. Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Briec Est au 02.96.75.91.31.

Poste de direction d'école totalement déchargé – H/F
Ecole de la Brèches aux cornes – Saint – Briec

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0221043P	SAINT-BRIEUC	E.E.PU LA BRECHE AUX CORNES	Directeur d'école	1	SV	17256

La direction d'une école à 13 classes, pour laquelle une décharge complète d'enseignement est accordée, appelle à la mise en œuvre de compétences spécifiques avérées, notamment dans les domaines du pilotage pédagogique et de la gestion des ressources humaines.

CONTEXTE DE L'ÉCOLE :

- Adresse : Rue Octave Louis Aubert – 22000 SAINT-BRIEUC
- Collège de secteur : Collège Le Braz St Briec
- Structure : 13 classes
- Équipe pédagogique : 14 enseignants

Particularités et priorités de l'école :

- RESEAU REP
- La classe « accueil des enfants de moins trois ans » nécessite un travail de coordination avec les structures municipales dédiées également à ce public. La communication vers les familles doit permettre de les convaincre de l'utilité de cette scolarisation précoce
- Une convention de partenariat est signée chaque année avec la ville de St Briec et la Passerelle- scène nationale afin de développer les activités de danse de création et d'accès aux spectacles au sein de toutes les classes élémentaires.

DEFINITION DU POSTE ET DES MISSIONS :

La gestion de cette école implique la maîtrise des compétences fondamentales de la direction d'école dans les domaines pédagogique, administratif et relationnel. Elle requiert en outre un sens aigu du pilotage, par l'organisation et l'animation du travail en équipe, ainsi qu'une attention à la fluidité des parcours des élèves, à la prise en charge de leurs difficultés ainsi qu'à la continuité des apprentissages.

Le projet d'école est un levier essentiel pour conduire les dispositifs et les actions nécessaires à la réussite des élèves.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de la diversité des interlocuteurs (usagers de l'école, partenaires institutionnels, partenaires associatifs, ...).

Le candidat devra :

- Manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire
- Percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'École.
- Connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les responsabilités liées à la fonction.
- Posséder de solides aptitudes à la coordination du travail d'une équipe et à la gestion des groupes.
- Etre en mesure de fédérer une équipe autour d'un projet d'école centré sur la réussite de tous les élèves
- Pouvoir prévenir et / ou réguler les conflits.
- Savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, impulsion.
- Disposer d'une expertise pédagogique qui permettra d'impulser ou initier les réponses les plus adaptées aux besoins des élèves au regard des objectifs du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.
- Maîtriser les éléments de pilotage : capacité d'analyse et de diagnostic, utilisation d'indicateurs, définition d'objectifs au profit de la réussite de tous les élèves, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation, élaboration d'un tableau de bord.
- Impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves.

Le candidat devra être inscrit sur la liste d'aptitude de directeur d'école et avoir une expérience de la direction d'école et/ou une expérience du pilotage pédagogique. Il s'engagera à inscrire son action dans la durée (3 ans minimum).

Les candidats rédigeront une lettre de motivation et seront reçus en entretien individuel par une commission départementale dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues. Cet entretien permettra aux candidats d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à M. Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Briec Est au 02.96.75.91.31.

Postes de conseillers pédagogiques départementaux auprès de l'A-DASEN - H/F
CPD

Spécialité	Nb de poste	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
CPD EPS	1	V	168118
CPD Musique	1	SV	17888
CPD Langues et culture régionales	1	V	17890
CPD Langues vivantes étrangères	1	SV	17891
CPD Arts Visuels	1	SV	17885
CPD-RUN (réfèrent pour les usages du numérique)	1	SV	17887
CPC chargé de mission« formation continue »	1	SV	17886

COMPETENCES ATTENDUES :

Les candidats devront être titulaires du CAFIMF ou du CAFIPEMF correspondant à la spécialisation sollicitée.

Les candidats devront nécessairement posséder:

- une bonne connaissance des programmes et instructions:
 - dans tous les champs disciplinaires,
 - à tous les niveaux de l'école maternelle et élémentaire (cycles 1, 2 et 3),**une connaissance actualisée de la didactique des disciplines enseignées à l'école primaire,**
une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
 une aptitude au travail en équipe, à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
 une aptitude à utiliser les technologies modernes d'information et de communication,
 une réelle disponibilité permettant l'adaptation de leurs horaires de travail.

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE :

Les candidats aux postes de CPD arts visuels, éducation musicale et CPD-RUN devront, par ailleurs, justifier d'une connaissance approfondie de ces champs disciplinaires, ainsi que la maîtrise de leurs didactiques. **Ils devront être titulaires du CAFIMF ou CAFIPEMF spécifique.**

S'agissant des postes de CPD, des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'ADASEN au **02.96.75.90.08**.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale.

Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues

**Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Mathématiques et culture
scientifique - H/F**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	A-DASEN	CPD	GOOOO	1	V	17886

Le poste de CPD enseignement des mathématiques est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Subordonné à l'Adjointe au directeur Académique (A-DASEN) et en relation directe avec l'IEN en charge de la mission enseignement des mathématiques, le conseiller pédagogique départemental en mathématiques contribue à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale à l'école.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement de l'enseignement des mathématiques et de la culture scientifique et technologique dans le 1er degré;
- d'animer l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription, ceci en relation étroite avec l'I EN en charge de la mission départementale et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le (la) CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DASEN, de l'A-DASEN et de l'IEN en charge de la mission mathématiques, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

MISSIONS :

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement des mathématiques et de la culture scientifique soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, la politique départementale en mathématiques et culture scientifique en lien avec les équipes de circonscription.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement des mathématiques contribue à la réalisation du projet d'académie.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan mathématiques, formations de proximité en mathématiques, actions éducatives dans le champ des mathématiques et de la culture scientifique (concours, semaine des mathématiques...).
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier,
 - avoir une attention spécifique au déploiement du plan mathématiques,
 - coordonner l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription (Référents **MC**);
 - organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents **MC**;
 - recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents **MC**
 - Contribuer à renforcer l'enseignement des sciences et de la technologie
- Animer des groupes de travail de conseillers ou formateurs en charge du dossier afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.

- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
- Mettre en place des actions de formation.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique

COMPETENCES ATTENDUES:

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en mathématiques et culture scientifique.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

CONTRAINTES DU POSTE :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté à Saint-Brieuc.

Les informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'ADASEN au 02.96.75.90.08.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste de Conseiller Pédagogique Départemental (CPD) Français - Maternelle – H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou vacant (V)	N° POSTE
0221840F	SAINT-BRIEUC	A-DASEN	CPD	G0000	1	SV	17886

Le poste de CPD enseignement du français et maternelle est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous l'autorité directe de l'inspectrice de l'éducation nationale adjoint (IENA) et en relation directe avec l'IEN en charge des missions enseignement du français et maternelle, le conseiller pédagogique départemental français et maternelle contribue à la mise en œuvre de la politique nationale, académique et départementale à l'école et rend compte de son action.

Le (la) CPD a pour fonction :

- de conseiller l'IA-DASEN pour le développement, dans le 1^{er} degré, de l'enseignement du français aux cycles 2 et 3 et des enseignements à la maternelle ;
- d'animer l'équipe départementale des référents français et maternelle de circonscription, ceci en relation étroite avec les IEN en charge des missions départementales et avec les IEN chargés des circonscriptions du 1er degré.
- de contribuer à la formation des professeurs des écoles, des formateurs et des différents intervenants participant à l'action éducative de l'école.

Le (la) CPD a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'IA-DASEN (information, conseil, aide à la décision), du DASEN, de l'IEN Adjoint et des IEN en charge des missions français et maternelle, qu'auprès des acteurs à différents niveaux de mise en œuvre (circonscriptions, écoles, partenaires...).

La fonction de CPD nécessite une grande loyauté institutionnelle, une grande disponibilité, des capacités à prendre des initiatives et à assurer des responsabilités, des qualités d'organisation, d'analyse et d'expertise, un sens du contact et une aptitude à travailler en équipe.

MISSIONS

- Attirer l'attention de l'IA-DASEN sur les questions relatives à l'enseignement du français aux cycles 2 et 3, des spécificités des enseignements au cycle 1 et soumettre des propositions susceptibles d'améliorer l'offre de service public.
- Contribuer à mettre en place, après validation par l'IA-DASEN ou de ses adjoints en fonction des dossiers, la politique départementale en français et maternelle en lien avec les équipes de circonscription.
- En relation directe avec l'IEN en charge du dossier, s'assurer que l'enseignement du français et en maternelle contribue à la réalisation du projet académique.
- Suivre, notamment au niveau départemental, les dossiers : plan français, priorités maternelle, formations de proximité en français et maternelle, convention avec le CI-FODEM, actions éducatives dans le champ du français et de la maternelle. Concernant la maternelle, la mission prioritaire est le développement du plan français auprès des enseignants de l'école maternelle. .
- En relation directe avec les IEN en charge du dossier,
 - avoir une attention spécifique au déploiement du plan français et des priorités de la maternelle ;
 - coordonner l'équipe départementale des référents français et maternelle de circonscription ;
 - organiser les actions de formation qui sont destinées aux référents français et maternelle ;
 - recueillir et/ou produire et diffuser les documents et les informations nécessaires aux référents français et maternelle.
- Animer des groupes de travail de CPC en charge des dossiers afin de produire des documents pédagogiques et didactiques.
- Participer à la définition et à la mise en œuvre des actions de formation au niveau départemental et aux actions à mettre en place pour répondre aux besoins des circonscriptions.
- Mettre en place des actions de formation.
- Accompagner les formateurs et les enseignants.
- Participer, avec l'accord de l'IA-DASEN, à des missions ou des groupes académiques.
- Participer aux jurys d'examen et de concours auxquels il est convoqué.
- Repérer, accompagner, évaluer et valoriser les innovations pédagogiques dans le département, en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique.

COMPETENCES ATTENDUES :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement.
- Posséder de solides connaissances en français et en maternelle.
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement du français et de la maternelle.
- Montrer des connaissances attestées de l'environnement éducatif dans le 1er degré, de la maternelle au cycle 3.
- Actualiser régulièrement ses connaissances.
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service.
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit pour affirmer les choix institutionnels et aider à la formalisation des pratiques.
- Faire preuve de rigueur et de bonnes capacités d'organisation, d'analyse et d'expertise.
- Maîtriser l'outil informatique : emploi du tableur EXCEL, mise en œuvre des formations hybrides de type M@gistère, utilisation des espaces numériques de travail.

CONTRAINTES DU POSTE :

Il faut envisager, lors des vacances scolaires, de travailler au-delà de la sortie des élèves et avant la pré-rentrée. Le poste est implanté à Saint-Brieuc.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Ménager, (02 56 42 00 16) IEN en charge de la maternelle et Madame Drozdoff (02 96 40 20 60), en charge des mathématiques.

Les candidats titulaires des titres requis, seront reçus par une commission départementale. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues

Coordonnateur de réseau d'Éducation prioritaire – H/F
Secteur du Mené et Plémet

RNE	COMMUNE	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220551E	LE MENE	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50	SV	16900
0221418X	PLEMET	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0202)	0,50		

Ce poste est intégré aux postes de titulaires de secteur (TS) G0202 et implanté à l'école primaire de Mené Est (circonscription de Dinan Sud. Ce poste figure sur la liste des postes de TS avec spécialité. C'est ce poste de TS qui devra être saisi dans la liste des vœux sur I-prof – MVT1D.

Sous l'autorité de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription, le coordonnateur devra renforcer les actions pédagogiques et éducatives dans les écoles et établissements du secteur en REP.

(Textes de référence : Refondation de l'éducation prioritaire / circulaire n° 2014-077 du 4 juin 2014)

Les projets du réseau devront se baser sur le référentiel de l'Éducation prioritaire.

Il s'agira de développer les 14 mesures clés autour de 3 axes :

- des élèves accompagnés dans leurs apprentissages et dans la construction de leur parcours scolaire
- des équipes éducatives formées, stables et soutenues
- un cadre propice aux apprentissages

Les missions s'articuleront autour de deux axes :

- :

Animation du REP

Assurer l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi du parcours des élèves du cycle 1 au cycle 3, en participant aux instances réglementaires spécifiques du REP (conseils écoles-collège, conseils de cycles et de maîtres, comité de réseau, etc...);

Veiller à travailler en étroite collaboration avec les principaux des collèges de secteur (Mené et Plémet°

Développer des actions ou projets en partenariat avec l'équipe éducative de nature à conforter une école bienveillante et exigeante, et à favoriser le travail collectif ;

- Assurer l'intégration des nouveaux enseignants en Éducation Prioritaire ;

Participer à des actions de formation ou à la création de modules m@gistère en lien avec les conseillers pédagogiques ;

Veiller à mutualiser et à faire connaître les outils et pratiques pédagogiques efficaces ;

Valoriser les actions (expositions, communication auprès des familles ou des partenaires, ...)

Référent pour :

- Participer au comité de pilotage du réseau (suivi précis des cohortes d'élèves, développer des tableaux de bord avec des indicateurs spécifiques au secteur) ;

Qualités requises :

- être titulaire du Cafipemf ;
- disposer d'une expérience préalable d'enseignement ;
- faire preuve de réelles dispositions pour un travail en équipe ;
- avoir des capacités d'initiative et d'organisation ;
- faire preuve d'intérêt pour la recherche et l'innovation en pédagogie ;
- avoir des compétences dans les domaines de la communication, de l'animation, de la régulation et de l'évaluation ;
- posséder une bonne maîtrise des outils numériques ;
- avoir une disponibilité horaire pour participer aux différentes instances et réunions institutionnelles.

Les candidats **rédigent une lettre de motivation** et seront reçus en **entretien individuel par une commission départementale** dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Madame Valérie LECOEUR, IEN de Dinan Sud (02.96.39.15.00) et Madame Gaële HERBERT, IEN de Loudéac (02.96.28.02.82).

**Coordonnateur du territoire d'Education prioritaire – H/F
Saint-Brieuc / Plédran**

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	QUOTITE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0221043P	ST BRIEUC	LA BRECHE AUX CORNES	ASOU	ANIMATION SOUTIEN (G0201)	1	SV	17252

DESCRIPTIF

Placé sous l'autorité de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de St Brieuc Est, le coordonnateur du REP (Réseau d'Education Prioritaire) accompagne la mise en œuvre du contrat d'objectifs scolaires.

Le coordonnateur travaille, au sein de l'équipe de circonscription, selon 3 axes :

1. L'action pédagogique

- Coordonner et suivre les projets didactiques, particulièrement dans les domaines de la maîtrise de la langue et des mathématiques.
- Aider et conseiller les professeurs notamment en cycle 1 et 2.
- Impulser et participer à des projets pédagogiques.
- Organiser et suivre, avec l'aide de l'équipe de circonscription, la formation continue.
- Actualiser les résultats des évaluations et les indicateurs du RRS avec l'aide de l'ERUN.

2. Le fonctionnement du REP

- Développer et accompagner les liaisons inter-cycles et inter-degrés
- Participer si besoin aux conseils d'école et de cycle, aux équipes éducatives.
- Concevoir et diffuser les ressources du réseau : matériel scientifique et artistique, bibliothèque, etc
- Recenser les actions mises en œuvre dans le cadre de l'accompagnement éducatif
- Gérer les crédits alloués au premier degré

3. Le partenariat de proximité :

- Favoriser les liaisons avec les collectivités territoriales (activités périscolaires, PRE, CLAS), les Centres Médico-Sociaux, la Maison Du Département (PMI – services sociaux) et les structures d'animation des quartiers.
- Aider à renforcer les liens avec les familles

COMPETENCES ATTENDUES :

- Connaître les programmes de l'école primaire et de la classe de 6^{ème}
- Connaître l'organisation du système éducatif, de l'éducation prioritaire et de la politique de Ville
- Etre capable de travailler en équipe et en partenariat
- Disposer de qualités relationnelles, organisationnelles et d'animation

Les candidats **rédigeront une lettre de motivation** et seront reçus en **entretien individuel par une commission départementale** dont les membres seront désignés par le directeur académique. Elle établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Cet entretien aura un double objectif :

- donner aux candidats une information complète et précise sur les conditions d'exercice de la fonction et les sujétions particulières qu'elle implique, leur permettre d'exprimer leurs motivations pour cette fonction et de manifester les qualités nécessaires à son exercice.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à Monsieur Pascal PERCHERON, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Saint-Brieuc Est au 02.96.75.91.31.

POSTE ENSEIGNANT RESSOURCE : TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME (TSA) – H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT	SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° POSTE
0220092F	ST BRIEUC	IEN ASH	ITSP	G0000	3	1 SV 2V	16665

DESCRIPTIF :

Placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur ASH, l'enseignant contribue au développement de la stratégie nationale sur l'autisme.

Ces postes sont implantés à la DSDEN auprès de l'IEN ASH.

En s'appuyant sur les recommandations des bonnes pratiques de la haute autorité de santé, l'enseignant apportera un appui à la scolarisation des élèves avec TSA en milieu ordinaire ou spécialisé en :

- aidant à la mise en œuvre des PPS pour les élèves en inclusion individuelle,
- étudiant et aidant à la mise en œuvre efficiente des missions des AESH,
- développant des outils d'aide aux enseignants pour la scolarisation des élèves avec TSA,
- repérant les actions de formation nécessaires à l'accessibilité des apprentissages,
- participant à l'élaboration de formations à destination des personnels de l'Education nationale,
- participant à des actions de formation conjointe Education nationale et secteur médico-social,
- rendant compte des actions menées sur la scolarisation des jeunes avec troubles du spectre de l'autisme.

L'appui de ce personnel ressource enseignant ne saurait être un accompagnement direct d'un élève ou d'un groupe d'élèves.

COMPETENCES ATTENDUES :

Diplôme requis :

- Être titulaire du CAPPEI ou d'une certification équivalente.

Qualités souhaitées

- Etre au fait des politiques publiques en vigueur
- Connaissance de l'ensemble des secteurs et des procédures de l'adaptation et de la scolarisation des élèves handicapés.
- Connaissance des troubles du spectre autistique et des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la Haute Autorité de Santé.

Il est nécessaire de posséder en outre :

- Capacités relationnelles, sens de l'organisation,
- Une connaissance de la place de l'école dans le système éducatif et dans la société,
- Une aptitude au travail en équipe et en partenariat et à rendre compte,
- Ethique professionnelle,
- Aptitude à la formation d'adultes, à l'organisation des actions d'animation,
- connaissance des ressources existantes pour les élèves avec TSA,
- capacité à adapter les démarches pédagogiques et éducatives,
- une aptitude à utiliser les technologies numériques d'information et de communication,
- Une réelle disponibilité permettant l'adaptation des horaires de travail,
- une mobilité géographique sur les écoles, collèges, lycée et les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux scolarisant des élèves porteurs de troubles du spectre de l'autisme sur le département des Côtes d'Armor.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, IEN ASH (02 96 75 90 07).

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

Poste de professeur des écoles affecté sur un dispositif d'autorégulation - H/F

RNE	COMMUNE	ETABLISSEMENT	SUPPORT / SPECIALITE	NB DE POSTE	Susceptible d'être vacant (SV) ou Vacant (V)	N° poste
0220824B	GRACES	E.E.PU GRACES	SPCO	1	SV	17094

La stratégie nationale autisme 2018-2022 prévoit la création de dispositifs d'autorégulation (DAR) : ils constituent une nouvelle modalité de scolarisation dans l'offre déjà existante et visent l'inclusion dans les classes ordinaires de l'école élémentaire d'élèves avec Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). Le DAR concerne 10 élèves de 6 à 12 ans avec TSA inscrits à temps plein sur l'école porteuse du dispositif. Afin de soutenir l'équipe enseignante et de permettre une scolarisation à temps complet en classe ordinaire, une équipe médico-sociale est implantée en appui, au sein de l'école. Les interventions pédagogiques, éducatives et thérapeutiques se réfèrent aux recommandations de bonnes pratiques de la HAS et sont réalisées au sein de l'école, associant l'équipe enseignante et les professionnels médico-sociaux, dont les actions sont coordonnées et supervisées.

Une fois le dispositif déployé pleinement au sein de l'école, les principes et modalités concrètes de mise en œuvre permettent à l'ensemble des élèves à besoins particuliers de bénéficier des modalités d'intervention.

Le DAR s'appuie sur le cahier des charges élaboré par la délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement.

Ce dispositif d'autorégulation est implanté à l'école élémentaire (primaire) de Grâces

PROFIL DU CANDIDAT :

Enseignant titulaire, de préférence expérimenté dans le domaine de l'autisme.

MISSIONS :

- partager avec les autres professionnels de l'équipe médico-sociale un langage et des outils de réflexion communs
- réaliser avec l'enseignant de la classe et l'équipe médico-sociale les évaluations pédagogiques qui permettent le réajustement des projets
- élaborer avec l'équipe (enseignants et professionnels du médico-social) le PPI (projet pédagogique individualisé) qui articule PPS et PIA
- prendre en charge les élèves avec TSA au sein de la salle d'autorégulation
- pratiquer la co-intervention dans la classe de l'élève afin de faciliter la généralisation des compétences
- contribuer à l'adaptation des supports pédagogiques, nécessaires en salle d'autorégulation et en classe ordinaire
- suppléer l'enseignant de la classe pour que ce dernier puisse avoir des temps de concertation avec les membres de l'équipe médico-sociale
- favoriser l'établissement de relations de confiance et la collaboration entre l'équipe de professionnels du secteur médico-social et l'ensemble des enseignants de l'école
- transmettre des observations circonstanciées au professionnel chargé de la supervision

COMPETENCES ATTENDUES :

- savoir faire preuve d'adaptation, d'écoute, de réactivité
- savoir travailler en équipe et coordonner un réseau d'acteurs
- agir en référence constante au principe d'éducabilité cognitive
- faire preuve de discrétion et de respect du secret professionnel partagé
- être en capacité de faire évoluer des méthodes d'enseignement en fonction des recommandations de la supervision
- avoir une connaissance approfondie de l'ensemble des programmes de la maternelle et de l'élémentaire, ainsi que des démarches pédagogiques, de manière à construire des séquences d'apprentissage prenant en compte les besoins des élèves
- avoir une connaissance fine des connaissances et compétences du socle commun et des évaluations correspondantes
- avoir le sens de la communication et du contact

Des informations complémentaires pourront être sollicitées auprès de Madame Agnès BIZOUARN, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de l'ASH 02 96 75 90 07

MISSION DE MAITRE FORMATEUR REFERENT MATHEMATIQUES ou FRANÇAIS – H/F

Les plans Mathématiques et français conduits à l'échelle nationale préconise la mise en place de référents mathématiques et référents français dans les circonscriptions.

Le poste de maitre formateur référent est ouvert aux enseignants du 1er degré titulaires du CAFIPEMF.

Sous la responsabilité fonctionnelle de l'inspecteur de circonscription et en lien avec le conseiller pédagogique de la circonscription référent mathématiques ou référent français, ce maitre formateur, disposant d'1/4 temps consacré aux mathématiques ou au français, contribue à la mise en œuvre de la politique liée à l'enseignement des mathématiques ou du français sur un secteur déterminé. Son action s'inscrit dans la déclinaison départementale des Plans Mathématiques et Français, sous l'impulsion des Inspecteur de l'Education Nationale missionnés par Monsieur le Directeur académique.

Le (la) maitre formateur a pour fonction :

- de conseiller et de former les enseignants lors d'accompagnements individuel et collectif en classe et à distance
- de participer aux travaux du groupe des référents en mathématiques

Le (la) maitre formateur a un rôle de personne ressource, tant auprès de l'équipe de circonscription qu'auprès des enseignants.

MISSIONS DE MAITRE FORMATEUR REFERENT :

- Dans le cadre du groupe des référents,
 - avoir une attention spécifique au déploiement du plan Mathématiques ou du plan Français sur son secteur
 - assurer un rôle d'accompagnement individuel ou collectif auprès d'enseignants ou d'équipes pédagogiques
 - participer aux travaux de l'équipe départementale des référents mathématiques de circonscription
- Mettre en place des actions de formation : travailler les contenus et les méthodes pédagogiques, co-observer des séances et proposer des ressources
- Repérer, établir des besoins de formation et accompagner les enseignants
- Evaluer et valoriser les innovations pédagogiques sur son secteur en s'appuyant notamment sur l'utilisation du numérique

COMPETENCES ATTENDUES :

- Maîtriser les compétences de formateur dans les différents cycles d'enseignement
- Faire état de compétences attestées dans le domaine de la pédagogie et de la didactique de l'enseignement des mathématiques ou du Français
- Etre capable de travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service
- Savoir communiquer à l'oral et à l'écrit

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Mme Drozdoff, IEN de la circonscription de Guingamp Nord, en charge de la mission enseignement des mathématiques (02.96.40.20.60)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

MISSION D'ANIMATEUR« USEP » - H/F

CONTEXTE :

L'école du socle fait référence au socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Elle consiste à conforter les conditions pédagogiques qui favoriseront l'acquisition des compétences repérées localement comme les plus difficiles à construire par les élèves. Elle suppose l'installation de stratégies pédagogiques concertées, depuis le cycle 1 dans les écoles jusqu'au cycle 4 dans le collège de secteur.

Accès ouvert à tous les enseignants.

L'animateur de l'école du socle est un professeur des écoles déjà en poste. Il bénéficie d'une décharge à quart temps de service pour pouvoir assurer ses missions spécifiques au sein de l'école du socle pour un an renouvelable.

Il exerce sa mission prioritairement dans le champ suivant

- accompagnement des écoles sur le volet USEP,
- aide à la labellisation « Génération 2024 ».

Son action se déroulant sur l'ensemble du territoire des écoles du département, il peut être amené à ce titre, à se déplacer.

Il exerce de manière collaborative les missions suivantes**Animation :**

- Il contribue à l'animation pédagogique.
- Il participe à des groupes de travail ou commissions installés. Il peut les présider.

Communication :

- Il favorise la transmission d'information, au sein de l'école du socle et à l'extérieur.
- Il contribue à créer du lien entre les groupes de travail dans un souci d'enrichissement et de partage des analyses.

Formation :

- Il accompagne les équipes en écoles et en collège pour faire émerger les besoins de formation et aide à leur mise en place opérationnelle,
- Il œuvre pour que s'installe progressivement une dimension dynamique apprenante, en favorisant l'expression d'une intelligence collective et en incitant à des pratiques collaboratives.

Politique éducative et pédagogique :

- Il peut apporter un appui, dans la construction et le déploiement du projet d'école ou d'établissement notamment dans le cadre élargi de l'école du socle.
- Il accompagne le développement de projets éducatifs, qui permettent de nourrir les parcours éducatifs des élèves et contribuent à la construction du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Partenariats :

- Il œuvre à la mise en place de partenariats ancrés sur le territoire

Connaissances et compétences mobilisables

- Connaissance du système éducatif.
- Culture didactique et pédagogique actualisée
- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à animer, à synthétiser
- Capacité à déployer et à faire partager la démarche de projet
- Capacité à travailler avec des partenaires de l'Education Nationale et à susciter des partenariats
- Appétence pour les pratiques innovantes et/ou expérimentales
- Maîtrise des outils numériques pour l'information et la communication
- Capacité à se comporter de manière éthique et responsable

L'animateur est sous l'autorité directe du directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN), en liaison étroite avec l'inspecteur de l'éducation nationale adjoint (IENA) en toute loyauté.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'ADASEN (02.96.75.90.08)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

MISSION DIRECTEUR REFERENT DEPARTEMENTAL - H/F

CONTEXTE (et champs d'intervention) :

La présente fiche de poste de directeur référent est publiée, conformément à la circulaire MENH2022578C du 25 août 2020 relative aux directeurs d'école.

Accès ouvert à tous les directeurs d'écoles de 4 classes et plus.

Son action se déroulant sur l'ensemble du territoire des écoles du département, il peut être amené à titre exceptionnel, à se déplacer.

Il exerce de manière collaborative les missions suivantes**Animation :**

- Il contribue à l'animation pédagogique.
- Il participe à des groupes de travail ou commissions installés.

Communication :

- Il favorise la transmission d'information, au sein de l'école et à l'extérieur.
- Il contribue à créer du lien entre les groupes de travail dans un souci d'enrichissement et de partage des analyses.

Formation :

- Il œuvre pour que s'installe progressivement une dimension dynamique apprenante, en favorisant l'expression d'une intelligence collective et en incitant à des pratiques collaboratives.

Accompagnement :

- Il accompagne les directeurs d'école dans l'ensemble de leurs missions.

Connaissances et compétences mobilisables :

- Connaissance assurée du système éducatif
- Capacité à se comporter de manière éthique et responsable
- Culture didactique et pédagogique actualisée
- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à animer, à synthétiser
- Capacité de communication à l'oral et à l'écrit
- Capacité à déployer et à faire partager la démarche de projet
- Capacité à travailler avec des partenaires de l'Education Nationale et à susciter des partenariats
- Appétence pour les pratiques innovantes et/ou expérimentales
- Maîtrise des outils numériques pour l'information et la communication

Le directeur référent est sous l'autorité directe de l'inspectrice de l'éducation nationale adjointe (ADASEN) en toute loyauté.

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de l'ADASEN (02.96.75.90.08)

Les candidats seront reçus par une commission départementale d'entretien qui établira un classement tenant compte des compétences et des motivations des personnes entendues.

MISSION COORDONNATEUR LOCAL PIAL- H/F

CONTEXTE :

Placé sous l'autorité fonctionnelle du Pilote du PIAL, le coordonnateur est une personne ressource auprès des équipes pédagogiques pour les questions relevant de l'accompagnement humain.

Accès ouvert aux directeurs d'école

MISSION :

- Gérer le vivier et les emplois du temps des AESH du PIAL en partenariat avec les équipes pédagogiques et le ou les enseignants référents du secteur du PIAL.
- Coordonner et moduler les emplois du temps des AESH en fonction des besoins d'accompagnement des élèves qui disposent d'une notification d'accompagnement humain.
- Modifier les emplois du temps des AESH de manière ponctuelle ou durable au cours de l'année scolaire, en concertation avec les équipes pédagogiques, en fonction de l'évolution des besoins des élèves (sorties scolaires sans nuitée, absence d'un élève, d'un enseignant ou d'un AESH du PIAL, périodes de formation en milieu professionnel, période d'examen...) et selon les évolutions recommandées par l'équipe de suivi de scolarisation.
- Echanger avec l'enseignant référent de scolarisation des élèves en situation de handicap dans le cadre de vos missions.

Connaissances et compétences mobilisables

- Capacité à travailler en équipe, à écouter, à synthétiser, à anticiper, à organiser
- Capacité de communication à l'oral et à l'écrit
- Maîtrise des outils numériques pour l'information et la communication

Des informations sur les conditions particulières d'exercice peuvent être sollicitées auprès de Madame Agnès Bizouarn, IEN ASH (02 96 75 90 30)